

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



2024



# RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024

Communauté d'agglomération  
Paris - Vallée de la Marne

5, cours de l'Arche Guédon à Torcy,  
77207 Marne-la-Vallée CEDEX 1  
Tél. 01 60 37 24 24  
communication@agglo-pvm.fr  
[www.agglo-pvm.fr](http://www.agglo-pvm.fr)

Directeur de la publication  
**Guillaume Le Lay-Felzine**

Directrice de la rédaction  
**Émilie Herran**

Rédaction  
**Quentin Rousset**  
**Tristan Lantenois**

Photos  
**Agglomération**  
**Yann Piriou**  
**Michaël Barriera**  
**Antoine Decottignies-Stadion**  
**AdobeStock**  
**Agence BKM**

Réalisation  
**Olivier Gonçalves**

Contact  
[communication@agglo-pvm.fr](mailto:communication@agglo-pvm.fr)



## GUILLAUME LE LAY-FELZINE

PRÉSIDENT  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

2024 aura été marquée par l'organisation réussie des épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques sur notre territoire. Le travail et l'engagement de nos élus, agents, volontaires, ainsi que des bénévoles et autres acteurs impliqués pour préparer les infrastructures, participer à l'accueil et au bon déroulement des Jeux en tant que collectivité partenaire, ont permis ce succès. Dans le même temps, nous offrons à la population de nombreuses animations et événements pour faire vivre les Jeux sur notre territoire.

Ce rapport d'activité et de développement durable 2024, s'il revient sur le bilan de cette mobilisation exceptionnelle, vous présente comme chaque année la synthèse des réalisations et projets correspondants à l'action quotidienne de notre collectivité, que nous avons poursuivie au service de notre territoire.

La réouverture du Nautil après d'importants travaux, l'inauguration d'un parc photovoltaïque à Courtry, l'installation de plus de 1000 points lumineux et travaux de réhabilitation dans nos zones d'activités économiques (ZAE) sont quelques exemples de belles réalisations pour 2024. De nombreux travaux dans nos conservatoires et médiathèques ont aussi été faits, ainsi que la création d'un site internet unique pour toutes les médiathèques, afin d'améliorer le confort des usagers.

Paris - Vallée de la Marne, Agglomération de projets au service de ses 12 villes, reste pleinement mobilisée pour offrir à ses habitants des services publics de qualité. Dans un contexte budgétaire difficile, marqué par l'inflation et la baisse des dotations, nous poursuivons nos efforts de gestion pour pouvoir continuer d'investir sur notre territoire, pour l'emploi, l'environnement, la santé et votre cadre de vie.

# Sommaire

<b>PRÉAMBULE</b> .....
<b>LES 52 ACTIONS DU PCAET</b> .....
<b>LES TEMPS FORTS</b> .....
<b>RÉTROSPECTIVE SUR LES GRANDS PROJETS</b> .....

## **UNE AGGLOMÉRATION DYNAMIQUE AU SERVICE DES 12 COMMUNES** .....

Un territoire préservé aux portes du Grand Paris .....
Une offre de services de proximité ouverte sur l'avenir .....
65 élus communautaires aux ambitions collectives et partagées.....
Les instances communautaires.....
L'Agglomération, ses compétences.....

## **OPTIMISER LES RESSOURCES POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ** .....

Organiser les moyens humains au service du projet de territoire.....
Investir pour préparer l'avenir.....
Sécuriser et rationaliser les achats et marchés publics .....

## **BÂTIR L'AGGLO DE DEMAIN ET PRÉSERVER SON PATRIMOINE**.....

Agir pour l'habitat privé et public.....
S'engager pour les quartiers prioritaires .....
Aménager le territoire tout en respectant son patrimoine historique, culturel et environnemental .....
Garantir des infrastructures conformes et durables .....
Développer les mobilités douces et l'offre de transports .....
Préserver l'environnement et le cadre de vie.....

## **AFFIRMER L'ATTRACTIVITÉ DE L'AGGLOMÉRATION** .....

Renforcer le positionnement économique de Paris - Vallée de la Marne.....
Accompagner le recrutement des entreprises et soutenir les demandeurs d'emploi.....
Valoriser un territoire attractif et dynamique .....
Soutenir la pratique du sport de haut niveau .....

## **DÉFENDRE LE BIEN VIVRE ENSEMBLE ET ASSURER LA QUALITÉ DE VIE**.....

Améliorer l'accès aux soins et sensibiliser les populations .....
Rendre le droit accessible à tous .....
Agir en faveur de la prévention et de la citoyenneté.....
Soutenir et développer la pratique du sport pour tous.....
Le Nautil.....
Ouverture du centre aquatique intercommunal de Paris - Vallée de la Marne.....
Faire de la culture un vecteur de lien social et d'épanouissement.....
Assurer la programmation et la diffusion du spectacle vivant .....

# Préambule

Depuis 2010, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, telles que la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne, ont l'obligation de produire un rapport sur leur situation en matière de développement durable en amont du Débat d'orientation budgétaire. Ce rapport a pour objectif d'interroger et de faire évoluer les politiques publiques, le fonctionnement interne des collectivités et leurs modes d'intervention pour une meilleure intégration des enjeux de développement durable.

Le présent rapport dresse un bilan des projets et des actions conduites en 2024 par la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne, analysés au prisme des enjeux de développement durable. Ce bilan est établi au regard du plan d'actions défini dans le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) 2021-2026 et de 15 Objectifs globaux de Développement Durable (ODD) définis par l'Organisation mondiale des Nations Unies (ONU). Ces deux référentiels constituent un cadre d'analyse des activités de l'Agglomération en interaction avec le développement durable.

La plupart des actions identifiées dans ce document peuvent répondre à un ou plusieurs des ODD et à une ou plusieurs des 52 actions du PCAET.

## Quels sont les 7 axes du PCAET de Paris - Vallée de la Marne ?

### 2 axes transversaux

- Mobilisation de tous les acteurs du territoire
- Organisation interne de l'Agglomération et des communes

### 5 axes thématiques

- Aménagement durable
- Performance énergétique et environnementale des bâtiments
- Mobilités durables
- Développement des énergies renouvelables
- Développement économique local et économie circulaire

## Quels sont les ODD définis par l'ONU ?

- Pas de pauvreté
- Faim "zéro"
- Bonne santé et bien-être
- Éducation de qualité
- Égalité entre les sexes
- Eau propre et assainissement
- Énergie propre et d'un coût abordable
- Travail décent et croissance économique
- Industrie, innovation et infrastructures
- Inégalités réduites
- Villes et communautés durables
- Consommation et production durables
- Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- Vie terrestre
- Paix, justice et institutions efficaces

# Les actions en cours

## du PCAET 2021 - 2026

### ORGANISATION INTERNE DE L'AGGLOMÉRATION ET DES COMMUNES

#### MONTÉE EN COMPÉTENCE DES SERVICES ET DES ÉLUS

**01#01** Former les agents et les élus sur les thématiques de la transition écologique **p. 48**

#### COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

**01#02** Tisser des partenariats avec l'Université Gustave Eiffel et le pôle Ville Durable **p. 56 et 57**

**01#03** Échanger les bonnes pratiques grâce à un réseau intercommunal sur les thématiques du PCAET **p. 48**

#### SENSIBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

**01#06** Élaborer et coordonner un plan de communication et un programme d'évènements sur les thématiques du PCAET pour chaque cible du territoire **p. 49**

### AMÉNAGEMENT DURABLE

#### GESTION DE L'EAU ET DES ESPACES NATURELS

**02#01** Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur territorial de protection de la biodiversité et des écosystèmes **p. 49 et 51**

**02#03** Élaborer un document annexe aux PPRI/PLH/PLU – "PPRI spécial affluents et ruissellements" **p. 50**

#### GESTION DE L'ÉNERGIE

**02#04** Élaborer et mettre en œuvre un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière **p. 40 et 41**

**02#06** Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur des énergies **p. 48 et 51**

#### AMÉNAGEMENT URBAIN ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

**02#07** Élaborer et mettre en œuvre un Schéma d'Accueil et de Services aux Entreprises (SASE) **p. 55**

### PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

#### EXEMPLARITÉ DE LA CA ET DES COMMUNES

**03#01** Mettre en place une comptabilité des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre du patrimoine communautaire et communal **p. 44**

**03#04** Élaborer et mettre en œuvre une stratégie patrimoniale, intercommunale et communale, incluant un programme de rénovation énergétique et de développement des énergies renouvelables **p. 44**

#### ACCOMPAGNER LES PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET SENSIBILISER AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

**03#09** SURE - Développer le conseil énergétique auprès des habitants et des petites entreprises **p. 34**

#### FINANCER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

**03#13** Poursuivre les subventions aux travaux de rénovation énergétique de l'habitat **p. 35 et 36**

## **MOBILITÉ DURABLE**

### **EXEMPLARITÉ DE LA CA ET DES COMMUNES**

**04#01** Élaborer et mettre en œuvre des Plans de Mobilité pour les sites de l'Agglomération et des communes **p. 46**

### **PLANIFIER L'ÉVOLUTION DES DÉPLACEMENTS**

**04#02** S'appuyer sur les zones d'activité du territoire pour élaborer et mettre en œuvre des Plans de Mobilité Inter-Employeurs **p. 52**

**04#05** Élaborer et mettre en œuvre un schéma cyclable **p. 40, 45 et 46**

### **AMÉLIORER LES TRANSPORTS EN COMMUN**

**04#08** Améliorer la performance du service de bus **p. 45 et 46**

### **MIEUX UTILISER LA VOITURE**

**04#10** Développer les stations de covoiturage et promouvoir une plateforme numérique de covoiturage **p. 46**

**04#11** Étudier le potentiel de développement du service d'autopartage **p. 46**

**04#12** Promouvoir les véhicules moins émetteurs de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques **p. 40 et 46**

## **DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

### **PLANIFIER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

**05#01** Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur des réseaux de chaleur et froid **p. 42**

### **ACCOMPAGNER LES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EN COURS DE MISE EN SERVICE**

**05#05** Mettre en service la centrale solaire au sol de Courtry **p. 9**

## **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

### **PLANIFIER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

**06#04** Élaborer un Plan Alimentaire Territorial **p. 11 et 48**

## **MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE**

**07#01** Créer un club climat **p. 48**

Consultez la synthèse du plan d'actions du PCAET : [bit.ly/PCAET-PVM](http://bit.ly/PCAET-PVM)

# LES TEMPS FORTS



## AVRIL

### Réouverture de l'espace Aquatique du Nautil

7 mois de travaux et 1,5 M€ ont été nécessaires à la restructuration et rénovation de l'espace Aquatique du Nautil. Dès sa réouverture, en avril, les usagers se sont félicités de cette modernisation.

## JUIN

### EnVISAGEr le sport

Plus de 130 sportifs professionnels et amateurs ont été photographiés et interviewés dans le cadre d'EnVISAGEr le sport, un projet participatif mené avec l'association de l'artiste JR, Inside Out. Leurs portraits ont ensuite été collés sur les murs des 14 médiathèques de l'Agglomération.

## MARS

### Les médiathèques en ligne

Mars a vu la mise en ligne du site Internet unique des 14 médiathèques et le lancement de leur compte Facebook et Instagram, concrétisant ainsi l'un des projets majeurs des Médiathèques de demain.

## MARS

### Boostez votre idée engagée

Le dispositif a mis à l'honneur 4 porteuses de projet en 2024 : Caroline Damme, Ariane Guinard, Claire Jeannin et Fabienne Olivera. Porté par l'Agglomération et son partenaire, France Active Seine-et-Marne Essonne, ce programme les aide à franchir les étapes de la création d'entreprise et à lever les différents obstacles qu'elles rencontrent.

## AVRIL

### Dizaine de la Création

Dans le cadre de la Dizaine de la Création, du 23 avril au 7 mai, les élèves et enseignants du réseau des conservatoires ont présenté, à travers plusieurs représentations, la création comme démarche artistique à la portée de tous.



## NOVEMBRE

### Trouve ton job

Le Salon Trouve ton job a réuni près d'une quarantaine d'entreprises et partenaires. Ce temps fort du recrutement s'est tenu le 21 novembre à Chelles, dans le cadre des rendez-vous de l'orientation et de l'emploi.

## NOVEMBRE

### Forum de l'Économie Responsable

Le mois de l'Économie sociale et solidaire (ESS) s'est ouvert par le forum de l'Économie Responsable proposant conférences et témoignages ainsi que la remise des trophées de l'ESS et de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), récompensant des entreprises de leur démarche responsable.

## OCTOBRE

### Octobre Rose

Animations, ateliers, conférences ou encore stands de dépistage et de sensibilisation étaient proposés par l'Agglomération, les villes et les associations pour lutter ensemble contre le cancer du sein.

## DÉCEMBRE

### Prolongation de la ligne E du RER

Depuis le 15 décembre, il est possible de rejoindre directement l'ouest parisien (stations La Défense Grande-Arche et Nanterre-la-Folie) depuis les gares de Chelles-Gournay, Émerainville-Pontault-Combault ou Roissy-en-Brie grâce à la prolongation du RER E vers l'ouest.

## JUILLET

### Inauguration du parc photovoltaïque, à Courtry

Le président de l'Agglomération, Guillaume Le Lay-Felzine, et le maire de Courtry, Xavier Vanderbise, ont inauguré le parc photovoltaïque, le 11 juillet.

Plus de 8000 mégawattheures pourront ainsi être produits par an. De quoi assurer la consommation électrique de 2600 foyers, pendant au moins 40 ans.

**Action 05#05 du PCAET ■**

# RÉTROSPECTIVE SUR LES GRANDS ÉVÈNEMENTS

## FORUM OBJECTIF EMPLOI

Plus de 630 personnes ont rencontré la trentaine d'entreprises et partenaires mobilisés pour le forum Objectif Emploi, organisé jeudi 4 avril, à Noisiel. Demandeurs d'emploi, salariés en reconversion, jeunes entrepreneurs ont eu la possibilité d'être en relation avec des recruteurs.



## JOURNÉE OLYMPIQUE

Évènement sportif et festif, la Journée Olympique a permis, les 20 et 21 juin, à près de 1500 élèves de tester différentes disciplines sportives, à l'affiche des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Puis, le 22 juin à 17h, le Village Olympique proposait, aux petits et aux grands, plusieurs initiations sportives, un espace food-truck mais aussi le concert de Magic System et un feu d'artifice.



## PAR HAS'ART !

Entre cirque, musique, théâtre et danse, la 6<sup>e</sup> édition de Par has'Art ! a embarqué les spectateurs dans une ambiance chaleureuse et riche en émotions. Les habitants étaient invités à (re)découvrir leur espace public, qu'il soit urbain ou bucolique, à travers des spectacles insolites et conviviaux.



## JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

44 chefs de groupe,  
152 volontaires,  
311 585 spectateurs pour  
les épreuves olympiques,  
42 272 spectateurs pour les  
épreuves paralympiques,  
des sourires et des  
souvenirs: telle était  
l'incroyable aventure des  
JOP à Paris - Vallée de la  
Marne.



## RENCONTRES ÉCONOMIQUES

Plus de 120 chefs d'entreprise et acteurs économiques du territoire s'étaient réunis, le 8 octobre à Croissy-Beaubourg, à l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition des Rencontres Économiques. Les entreprises ont échangé entre elles, avec les services de l'Agglomération et des partenaires institutionnels pour favoriser les contacts et le travail en commun.



## ALIM'TON AGGLO

L'alimentation durable était au cœur des discussions du samedi 12 octobre. Pour sa 3<sup>e</sup> édition, à Chelles, l'évènement gourmand et familial a réuni artisans, producteurs, commerçants, associations et partenaires pour améliorer son alimentation tout en s'amusant.

**Action 06#04 du PCAET** ■

# JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

À la fois désignée "Collectivité Hôte Cheffe de file" et labellisée "Terre de Jeux 2024" par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP), Paris - Vallée de la Marne a intensifié, tout au long de l'année 2024, sa dynamique de coopération territoriale impulsée en 2022, autour du projet des Jeux.

## MISSION JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 (JOP)

Co-construite avec les 12 communes du territoire et validée en Bureau communautaire fin 2022, la stratégie territoriale JOP 2024 s'est déclinée en 3 axes et 12 objectifs. Elle répondait aux ambitions fortes de l'Agglomération de faire du territoire un acteur de l'organisation des Jeux, de favoriser les retombées positives pour le territoire, et de fédérer les 12 villes, les acteurs locaux et les habitants autour du projet des Jeux.

**Avec l'implication des villes, des clubs partenaires et des acteurs locaux, l'Agglomération a mené différentes actions en 2024 :**

### Organisation de plusieurs temps forts de célébration et de mobilisation populaire :

- Semaine Olympique et Paralympique à l'école (SOP) : différentes animations et initiations sportives ont été organisées par les villes et l'Agglomération, sur la semaine du 2 au 5 avril 2024, dans les équipements sportifs communautaires et municipaux, pour sensibiliser les élèves aux bienfaits du sport et au projet Paris 2024
- Journée Olympique et Paralympique de Paris - Vallée de la Marne, en coopération avec l'Office de Tourisme : la 2<sup>e</sup> édition a été organisée du jeudi 20 au samedi 22 juin 2024, dans le parc de Noisiel. Le jeudi et le vendredi, des olympiades scolaires (regroupant 64 classes, soit près de 1500 écoliers des villes du territoire) ont été mises en place. Le samedi, plus de 13 000 personnes ont découvert un Village Olympique ouvert gratuitement au grand public, un concert de Magic System et un feu d'artifice. Les ateliers sportifs ont été encadrés par les clubs sportifs soutenus dans le cadre de la compétence "Sport de haut niveau" et par des Volontaires JOP de l'Agglomération.

**Portage complet du Programme des Volontaires JOP de Paris - Vallée de la Marne :** ce programme a permis d'identifier 142 personnes (dont 99 habitants de Paris - Vallée de la Marne représentant les 12 villes de l'Agglomération). Ces Volontaires ont été mobilisés pendant l'été pour accueillir et orienter les spectateurs aux abords du site olympique, à Vaires-sur-Marne. En amont, l'Agglomération a proposé à ses Volontaires des formations "Gestes qui sauvent" en partenariat avec les Pompiers, une plateforme linguistique pour se perfectionner en anglais ainsi que des visites sur site afin de se préparer au mieux aux JOP.

**Mobilisation des agents de Paris - Vallée de la Marne :** 44 Chefs de groupe étaient chargés d'encadrer les Volontaires pendant les JOP, 82 agents étaient également mobilisés dans le cadre de leurs missions (Mission JOP, Office de Tourisme, Régie parcs et forêts, Régie voirie, Communication...)

**Passage du Relais de la Flamme Olympique samedi 20 juillet 2024 :** 5 villes de Paris - Vallée de la Marne ont été traversées : Pontault-Combault, Torcy, Vaires-sur-Marne, Brou-sur-Chantereine et Chelles

### Accueil des épreuves olympiques et paralympiques :

- Aviron et canoë-kayak pendant 21 jours de compétitions avec 48 sessions, plus de 3000 accrédités dont 1024 athlètes et 354 000 spectateurs accueillis (311 000 pour les Jeux Olympiques et 43 000 pour les Jeux Paralympiques)
- Épreuves sur route de Paracyclisme dans les rues de Courtry pendant 4 jours, avec 34 courses et 204 athlètes de 49 nations.

### Soutien à la mise en place de 2 "Clubs 2024" :

- Family Zone à Torcy, organisée par la Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK), a accueilli 12 000 visiteurs lors des Jeux Olympiques et Paralympiques et initié 1 200 enfants à la pratique du canoë-kayak
- Fan Zone à Chelles, ayant accueilli, durant 15 jours des Jeux Olympiques, 30 000 visiteurs dont 1 400 usagers des structures municipales (ALSH, centres sociaux, foyers de séniors...) et mobilisé 33 associations pour l'animation.

**Programme de Billetterie territoriale Paris 2024 :** ce dispositif a permis à l'Agglomération et aux villes qui le souhaitent de commander 2 336 billets pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. L'Agglomération a organisé un évènement pour les écoles le vendredi 6 septembre (des écoles de 8 villes du territoire ont pu assister à une épreuve de para-aviron) et a également offert aux communes 1 250 billets (850 pour les Jeux Olympiques et 400 pour les Jeux Paralympiques).

**Des directions et équipements de l'Agglomération ont été tout particulièrement impliqués dans les JOP. Parmi eux :**

### Office de Tourisme

L'Office de Tourisme s'est pleinement engagé dans l'accueil des visiteurs des Jeux Olympiques et Paralympiques. Pour cela, 3 containers ont été installés aux abords du stade nautique Olympique à Vaires-sur-Marne et des agents étaient présents, à bord de l'Office de Tourisme mobile, sur la fan-zone de Chelles, pendant la période olympique, et à Courtry, pour couvrir les épreuves de para-cyclisme, pendant la période paralympique.

L'objectif était d'accueillir, d'orienter, de conseiller, mais aussi de commercialiser une gamme de produits spécialement créée pour l'occasion. Ainsi :

- > 18 000 plaquettes ont été distribuées (dans les hôtels et les points d'accueil)
- > 15 agents étaient mobilisés pendant toute la période (dont 3 stagiaires dans le cadre du dispositif des Volontaires du Tourisme)
- > 57 000 € de chiffre d'affaires sont issus directement de la vente de produits.

### Développement économique

La direction a organisé, aux côtés de la Préfecture et de la CCI Seine-et-Marne, 2 petits-déjeuners d'entreprises afin de les informer sur les modalités d'accès pendant la période des JOP :

- > le 8 février à destination des entreprises de la ZI de la Trentaine, à Chelles et Vaires-sur-Marne
- > le 21 mars à destination des entreprises de Noisiel et Torcy

Des informations ont été relayées plus largement au travers de l'infolettre du mois de juin et sur le portail du Développement économique de Paris - Vallée de la Marne ([eco.agglo-pvm.fr](http://eco.agglo-pvm.fr)).

En collaboration avec la Fédération Française de Canoë - Kayak (FFCK), une soixantaine d'entreprises ont été invitées sur 2 épreuves de canoë-kayak, puis à un cocktail dînatoire à la Family Zone de Torcy, les 31 juillet et 1<sup>er</sup> août.

### Ressources Humaines

L'accompagnement des services pour l'organisation des JOP a été un point important de l'année 2024.

Une proposition d'organisation du temps de travail durant les périodes JOP a notamment été mise en place avec :

- > la possibilité d'un télétravail dérogatoire
- > un élargissement des plages de travail pour pallier les difficultés de circulation et de stationnement pendant les périodes d'épreuves.

La direction a également valorisé l'implication des agents mobilisés via le versement d'un Complément indemnitaire annuel (CIA) spécifique JOP et le paiement des heures supplémentaires.

Enfin, elle a organisé des formations "Risque attentat" dans le cadre des JOP.

### Le Nautil

Le complexe sportif, à Pontault-Combault, a accueilli la délégation grecque de natation artistique. Les nageuses ont pu apprécier les conditions d'entraînement et de récupération optimales mises à leur disposition.

### Communication

Afin de faire rayonner l'évènement et le partager avec le public, la direction de la communication s'est mobilisée tout au long des JOP.

Ainsi elle a réalisé :

- > 400 stories sur Facebook et Instagram, générant un total de 105 309 impressions (nombre de vues)
- > 29 réels sur Facebook et Instagram
- > 14 vidéos sur Youtube

## PERSPECTIVE 2025

- > Construire l'héritage des JOP avec un évènement fédérateur et marqueur fort de coopération territoriale grâce à l'organisation d'olympiades scolaires, à destination des écoles des 12 villes du territoire et en partenariat avec les clubs de haut niveau soutenus par l'Agglomération.



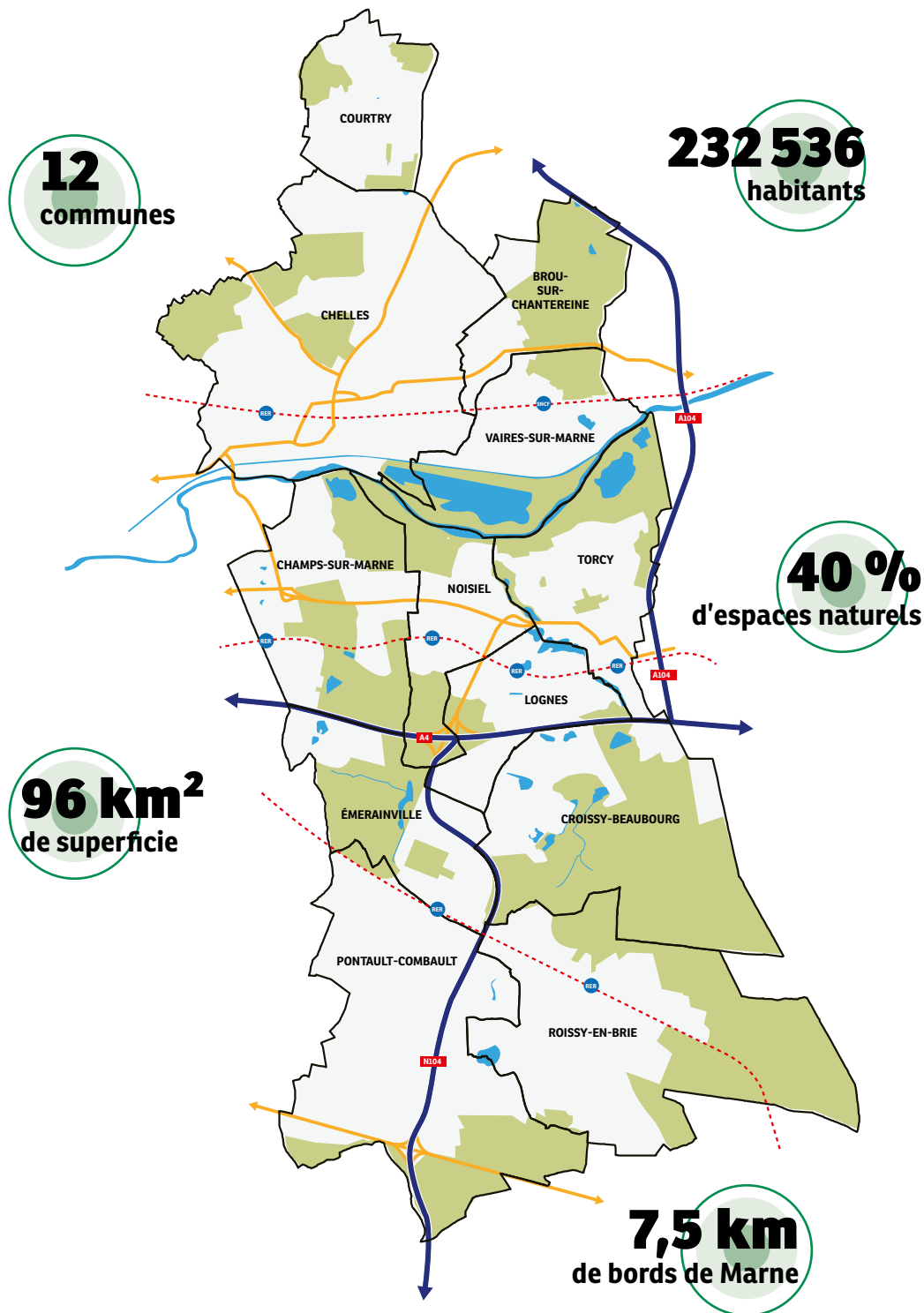


**PARIS - VALLÉE DE LA MARNE,**

**UNE AGGLOMÉRATION  
DYNAMIQUE  
AU SERVICE DES  
12 COMMUNES**

# UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ

## AUX PORTES DU GRAND PARIS





# UNE OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITÉ

## OUVERTE SUR L'AVENIR



**13**  
polarités  
économiques



**27 156**  
établissements  
industriels et  
commerciaux



**81 161**  
emplois



**1**  
Service  
intercommunal  
de l'emploi



**1**  
Espace  
entrepreneurs



**1**  
Maison de  
l'entreprise  
innovante



**1**  
université  
**3**  
grandes écoles



**18 000**  
étudiants



**34**  
laboratoires de  
recherche



**1**  
pôle d'excellence  
de la ville  
durable



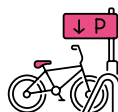
**8**  
gares  
**3**  
lignes de train



**2**  
axes  
autoroutiers  
(A4 / A104)



**3**  
gares routières  
gérées par  
l'Agglomération



**9**  
parkings  
vélos



**14**  
médiathèques



**9**  
conservatoires



**3**  
studios  
de musique



**3**  
auditoriums



**1**  
salle  
de spectacles,  
Les Passerelles



**4**  
piscines  
**1**  
Centre aquatique



**1**  
centre de sport  
et loisirs,  
Le Nautil



**1**  
Maison  
Sport-Santé



**3**  
Maisons  
de justice  
et du droit



**5**  
aires d'accueil  
des gens du  
voyage



**1**  
Office  
de Tourisme

# 65 ÉLUS COMMUNAUTAIRES

## AUX AMBITIONS COLLECTIVES ET PARTAGÉES



Torcy

**Guillaume LE LAY-FELZINE**  
Président  
de la Communauté d'agglomération  
Paris - Vallée de la Marne  
Maire



Pontault-Combault

**Gilles BORD**  
Co-1<sup>er</sup> vice-président  
Chargé des équipements  
sportifs, de la politique sportive  
communautaire et des Jeux  
Olympiques et Paralympiques  
Paris 2024  
Maire



Roissy-en-Brie

**François BOUCHART**  
Co-1<sup>er</sup> vice-président  
Chargé de l'aménagement  
du territoire et de l'urbanisme  
Maire



Chelles

**Brice RABASTE**  
2<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des transports,  
des liaisons douces  
et du Grand Paris  
Maire



Noisiel

**Mathieu VISKOVIC**  
3<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des travaux, des réseaux,  
de la voirie communautaire  
et de l'entretien du patrimoine  
Maire



Courtry

**Xavier VANDERBISE**  
4<sup>e</sup> vice-président  
Chargé du tourisme et  
de l'attractivité du territoire  
Maire



Pontault-Combault

**Sofiane GHOZELANE**  
5<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des finances  
et des marchés publics



Champs-sur-Marne

**Michel BOUGLOUAN**  
6<sup>e</sup> vice-président  
Chargé de l'habitat  
et des gens du voyage



Brou-sur-Chantereine

**Stéphanie BARNIER**  
7<sup>e</sup> vice-présidente  
Chargée de l'eau  
et de l'assainissement  
Maire



Lognes

**Nicolas DELAUNAY**  
8<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des équipements  
et de la politique culturelle  
communautaire  
Maire



Émerainville

**Alain KELYOR**  
9<sup>e</sup> vice-président  
Chargé du contrôle de gestion  
et de l'évaluation des politiques  
publiques  
Maire



Chelles

**Colette BOISSOT**  
10<sup>e</sup> vice-présidente  
Chargée du développement  
durable, du plan climat,  
des espaces verts,  
des bois et des bords de Marne



Vaires-sur-Marne

**Yohann DESFOUX**  
11<sup>e</sup> vice-président  
Chargé de la communication  
institutionnelle  
et de l'aménagement numérique  
du territoire



Croissy-Beaubourg

**Michel GÉRÉS**  
12<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des plans d'eau  
Maire



Torcy

**Gérard EUDE**  
1<sup>er</sup> conseiller délégué  
Chargé du développement  
économique, de l'enseignement  
supérieur et de la recherche



Roissy-en-Brie

**Hafida DHABI**  
2<sup>e</sup> conseillère déléguée  
Chargée de l'attractivité  
des parcs commerciaux



Champs-sur-Marne

**Daniel GUILLAUME**  
3<sup>e</sup> conseiller délégué  
Chargé des grands projets  
de la Cité Descartes



Chelles

**Benoît BRESYS**  
4<sup>e</sup> conseiller délégué  
Chargé de l'emploi, de l'insertion  
et de la formation professionnelle



Pontault-Combault

**Sara SHORT FERJULE**  
5<sup>e</sup> conseillère déléguée  
Chargée de la santé et de la  
politique sociale communautaire



Chelles

**Guillaume SÉGALA**  
6<sup>e</sup> conseiller délégué  
Chargé de la politique de la ville

### Les conseillers communautaires

**Champs-sur-Marne** Maud TALLET (Maire) • Corinne LEGROS WATERSCHOOT • Marie SOUBIE-LLADO • Mourad HAMMOUDI • Mathieu LOUIS **Chelles** Philippe MAURY • Céline NETTHAVONGS • Jacques PHILIPPON • Angela AVOND • Annie FERRI • Nicole SAUNIER • Frank BILLARD • Ingrid CAILLIS-BRANDL • Christian COUTURIER • Nathalie DUBOIS • Salim DRICI • Lydie AUTREUX **Émerainville** Michelle FABRIGAT **Lognes** Corinne LEHMANN • Judith BONNET • Christopher DELAMARE •

**Noisiel** Cartine VICTOR LE ROCH • Florian BRICOGNE • Pascale NATALE **Pontault-Combault** Fernande TREZENTOS OLIVEIRA • Maxime BACHELEY • Sophie PIOT • Pascal ROUSSEAU • Céline GINEYS • Jean-Noël HOUEDEMOND • Rosa DE ALMEIDA LACERDA • Delphine HEUCLIN **Roissy-en-Brie** Nadia ARAMIS • Jonathan ZERDOUN • Kamel TEFFAH • Marie-Elisabeth GUEZODJE • Francis IGLÉSIAS **Torcy** Marie-Luce NEMO • Nicole VERTENEUILLE • Ouassini BEKKOUCHE • Anne-Sophie MONDIÈRE • Éric MORENCY **Vaires-sur-Marne** Edmonde JARDIN (Maire) • Monique COULAIS • Céline RECULET

# LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Les instances communautaires de l'Agglomération ont pour objectif de prendre des décisions dans le cadre des compétences qui sont les siennes.

En 2024, 1 283 actes ont été rédigés dont :

**369 délibérations • 782 décisions du Président • 132 arrêtés du Président**

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Assemblée délibérante de l'Agglomération, le Conseil communautaire est composé de 65 membres issus des 12 conseils municipaux du territoire. Il se réunit au moins une fois par trimestre, en présentiel ou en visioconférence, pour débattre des actions à mettre en œuvre, partenariats à nouer, projets à lancer, etc.

**En 2024, 7 conseils communautaires ont été organisés dont 2 extraordinaires**

## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Composé du président, des vice-présidents, des conseillers délégués et des maires des communes membres, le Bureau communautaire se réunit généralement en amont des conseils communautaires pour les préparer, définir les grandes orientations et analyser les points qui y seront débattus.

**En 2024, 9 bureaux communautaires ont été organisés**

## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles sont organisées aussi souvent que nécessaire afin de permettre aux conseillers d'accompagner la conduite des projets (avancée des dossiers, éventuelles difficultés, propositions d'ajustements...).

L'Agglomération compte 6 commissions :

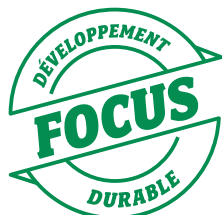
- > Aménagement / Urbanisme / Politique de la ville / Habitat
- > Finances / Contrôle de gestion / Évaluation des politiques publiques
- > Développement économique / Commerces / Emploi / Enseignement supérieur
- > Environnement / Travaux / Réseaux / Transports
- > Culture / Tourisme
- > Sport / Santé

**En 2024, 27 commissions ont été organisées**

## LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Cette instance consultative permet d'associer directement les communes à la gouvernance de l'intercommunalité. Elle est composée des 12 maires, dont le président de Paris - Vallée de la Marne. C'est le lieu de débat autour des grandes orientations de l'Agglomération, notamment sur la question des compétences et de la définition de l'intérêt communautaire.

**En 2024, 5 conférences des maires ont été organisées**



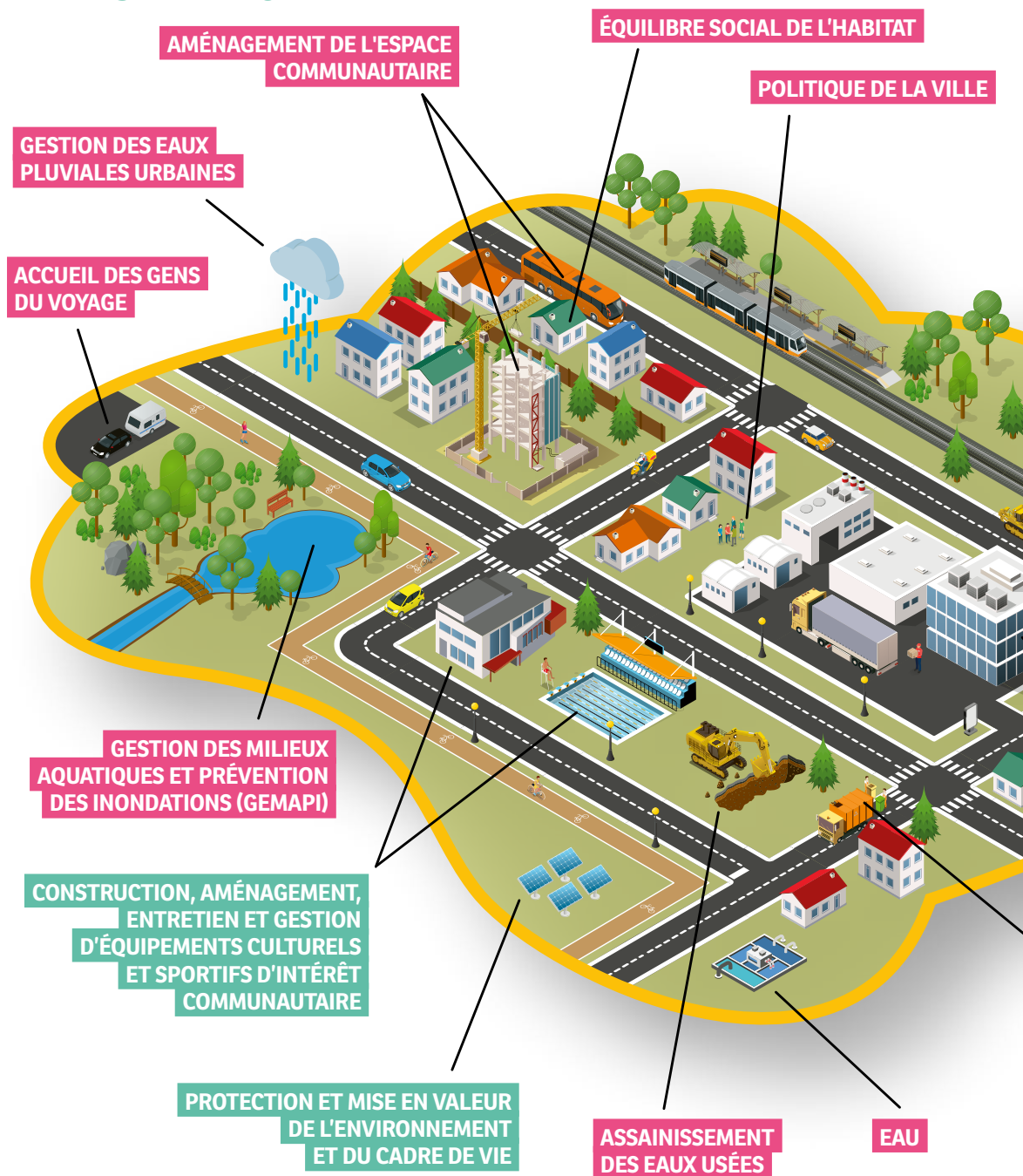
Les différentes instances de la collectivité garantissent la participation et la représentation à tous les niveaux du processus décisionnel. Elles contribuent à l'efficacité, à la responsabilité et à la transparence de l'institution. L'Agglomération s'engage également dans la dématérialisation des procédures. Elle utilise notamment le logiciel interministériel d'archivage VITAM, un logiciel de gestion du courrier et des actes administratifs, et propose l'accès aux réunions des instances communautaires en visioconférence sous certaines conditions. Elle dématérialise également la publicité des actes.

# L'AGGLO

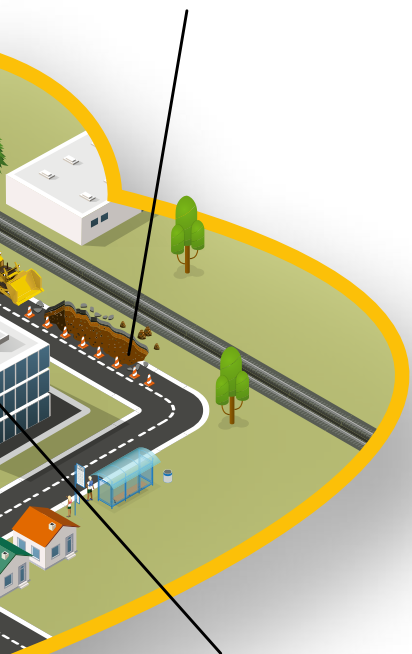
## SES COMPÉTENCES

### LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

### LES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES À TITRE SUPPLÉMENTAIRE, DÉFINIES PAR LA LOI



CRÉATION OU AMÉNAGEMENT  
ET ENTRETIEN DE VOIRIE D'INTÉRÊT  
COMMUNAUTAIRE;  
CRÉATION OU AMÉNAGEMENT  
ET GESTION DE PARCS DE  
STATIONNEMENT D'INTÉRÊT  
COMMUNAUTAIRE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

COLLECTE ET TRAITEMENT  
DES DÉCHETS DES MÉNAGES  
ET DÉCHETS ASSIMILÉS

## LES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES À TITRE SUPPLÉMENTAIRE, DÉFINIES LIBREMENT

CRÉATION, ORGANISATION, SOUTIEN  
ET/OU GESTION D' ACTIONS OU D'ÉVÈNEMENTS  
SPORTIFS ET CULTURELS

ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI,  
DE L'INSERTION ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

ACTIONS EN FAVEUR DE LA SANTÉ  
ET DE LA MÉDECINE DU SPORT

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

CITOYENNETÉ ET PRÉVENTION

CRÉATION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN  
ET GESTION DE RÉSEAUX DE CHALEUR  
OU DE FROID URBAINS

ACTIONS DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS  
DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR SUR LE TERRITOIRE

HÉBERGEMENT DE LA BOURSE DU TRAVAIL  
DANS LE CADRE DE LA POURSUITE  
DU PARTENARIAT AVEC CETTE DERNIÈRE

SPORT DE HAUT NIVEAU



**OPTIMISER LES RESSOURCES**

**POUR UN SERVICE  
PUBLIC DE QUALITÉ**



# ORGANISER LES MOYENS HUMAINS

## AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

Paris - Vallée de la Marne emploie 916 agents permanents. Ensemble, ils assurent une action publique au service de l'intérêt général. La direction des Ressources humaines (DRH) organise la gestion des carrières, des paies, des recrutements et mène des actions de formation et de prévention.

**62**

saisonniers  
(développement sportif  
et office de tourisme)

**11**

apprentis  
(CAP à Bac+5)

**75**

stagiaires  
dont 15 gratifiés

**673**

titulaires  
dont 362 femmes

**243**

contractuels  
dont 111 femmes

### ACCOMPAGNER LES CARRIÈRES

#### Recrutement et apprentissage

La direction des ressources humaines participe à plusieurs forums emploi pour mettre en avant les offres d'emploi et animer des ateliers dans le but de promouvoir les métiers de l'Agglomération.

4 apprentis ont été recrutés au sein du Centre Technique Intercommunal (CTI) sur des métiers en tension, de niveau CAP à Bac Pro. Ils concernent les départements électricité, menuiserie, peinture et mécanique.

**Coût des frais d'apprentissage en 2024  
(part Agglomération sans compter la part CNFPT) :  
31 000 €**

#### Accompagnement des agents en Période Préparatoire au Reclassement (PPR) et mobilité interne

La PPR est un accompagnement vers le reclassement des personnes déclarées inaptes à leur fonction. Elle s'effectue sur une durée maximale d'1 an en continu et permet d'élaborer un nouveau projet professionnel en se formant, en bénéficiant d'une période d'observation et de mise en situation, etc. La direction des Ressources humaines a accompagné et suivi 2 agents en reclassement avec des bilans réguliers et l'aide à la recherche de stages.

D'autre part, plus de 30 mobilités internes ont été effectuées et suivies par la direction au sein de l'Agglomération en 2024.

#### Avancement de grade et promotion interne

Paris - Vallée de la Marne valorise ses agents en leur permettant de bénéficier d'avancement de grade et de promotion interne.

- > 51 avancements de grade au titre de l'année 2024 dont 27 concernaient des femmes
- > 6 promotions internes au titre de l'année 2024 dont 3 concernaient des femmes

### Télétravail

La collectivité a mis en place une charte du télétravail. 260 agents en ont bénéficié, cumulant 4 049 jours.

Le nombre de jours de télétravail dérogatoire utilisés s'élève lui à 1012.

### Action Sociale

L'Agglomération est adhérente du Comité national d'action sociale (CNAS). Il met à disposition de ses bénéficiaires une offre de prestations et de prêts pour le quotidien (transports, logement, vie professionnelle, vacances...). L'ambition est d'améliorer les conditions de vie des agents et de leur famille.

**Montant de la cotisation CNAS versée en 2024 :  
176 855 €**

### MAINTENIR LE DIALOGUE SOCIAL

Les organisations syndicales de L'Agglomération - CGT et CFTD - sont consultées avant les prises de décisions de L'Agglomération portant effet sur le fonctionnement de la collectivité et sur le travail des agents. En 2024, ont été organisés :

- > 5 Comités sociaux territoriaux (CST)
- > 3 Formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSSCT)

### FORMER ET PRÉVENIR

#### Plan de formation

Un plan de formation a été réalisé en 2024 pour recenser les besoins en formation des agents dans le cadre de leur déroulement de carrière.

#### En 2024, les priorités de L'Agglomération ont été :

- > La sécurité avec des formations sur le système de sécurité incendie (SSI) pour les différentes structures, comprenant des commissions de sécurité et les gestes de premiers secours
- > Formations in intra sur différents logiciels et outils bureautiques



- Accompagnement du projet Médiathèques de demain pour administrer et structurer ses données ainsi que l'accueil des publics
- 15 jours de formation lors de l'ouverture de la saison des conservatoires. Plusieurs thèmes ont été abordés notamment la prévention, le harcèlement sexuel et sexiste, la pédagogie de groupe, l'évolution du métier d'enseignant, la psychologie de l'enfant et de l'adolescent ou la formation musicale pour tous.
- 2 sessions de conférences sur l'égalité femme/homme
- 2 sessions de réunion d'information à destination des encadrants pour préparer les entretiens professionnels et le plan de formation.

**Budget alloué à la formation (hors CNFPT) : 224 275 €**

**Cotisations versées au CNFPT au titre de la formation : 214 330 €**

### Plan égalité femme/homme

Le plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est établi pour une période de 3 ans. Un nouveau plan d'actions a donc été établi pour la période 2024 – 2026, en collaboration avec la direction générale et les représentants du personnel. Un comité de pilotage et un comité technique ont été

créés afin de mener au mieux ces projets. Le comité de pilotage s'est réuni 1 fois et le comité technique 2 fois, permettant notamment de créer des flyers afin de rappeler la cellule de signalement. Il a également été décidé de la future création d'une rubrique dédiée à l'égalité professionnelle sur l'intranet de l'Agglomération et de lancer une étude sur les écarts de rémunération. Le prochain comité de pilotage aura lieu en janvier 2025 afin de prioriser les actions à mener sur l'année et établir le rapport égalité femmes/hommes 2024 qui sera édité dans le courant du premier trimestre.

### Plan de prévention

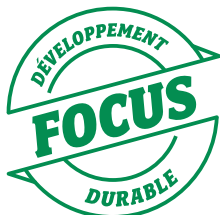
**En 2024, les actions de prévention ont été renforcées. L'Agglomération a :**

- Réalisé 2 études sur les Risques Psychosociaux (RPS)
- Adopté et mis à jour le plan pluriannuel de prévention
- Aménagé 32 postes de travail suite à des prescriptions médicales
- Effectué 133 aménagements en supports d'écrans, réorganisation de poste de travail et dotation de souris ergonomiques.

**Budget alloué au matériel ergonomique : 8 138 €**

## PERSPECTIVES 2025

- Mise en place d'un nouvel applicatif métier informatique sur l'étude et la gestion de la masse salariale, l'établissement et l'étude prospective budgétaire
- Mise en place d'un logiciel pour la gestion des recrutements et des candidatures
- Mettre en avant la collectivité, ses valeurs et ses métiers pour attirer des nouveaux talents
- Développer les partenariats avec les écoles et les centres de formations pour recruter des jeunes diplômés sur les métiers en tension
- Mise à jour de la charte du télétravail
- Mise à jour des règlements du temps de travail
- Mise en place d'une formation à destination des managers
- Mise en place d'une permanence RH trimestrielle au sein des différentes structures
- Renouvellement du plan égalité femme/homme



En matière de ressources humaines, les objectifs de Développement Durable visent à garantir l'égalité des chances, à lutter contre les violences au travail, à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à renforcer l'autonomisation, la sécurité et la protection des travailleurs. Ces principes se retrouvent au cœur de la politique RH conduite par l'Agglomération.

# INVESTIR

## POUR PRÉPARER L'AVENIR

**Comme en 2023, Paris - Vallée de la Marne a connu, en 2024, un budget contraint avec une érosion de ses recettes et une hausse de ses dépenses, résultante notamment de l'inflation.**

Dans ce contexte budgétaire marqué par un effet ciseau (les recettes de fonctionnement évoluent moins vite que les dépenses de fonctionnement), les élus communautaires ont souhaité, cette année encore, respecter les principes suivants :

- > Maintenir les taux de fiscalité directe locale et les tarifs proposés aux administrés au même niveau qu'en 2023
- > Rationaliser autant que possible les dépenses de fonctionnement
- > Poursuivre le désendettement de l'Agglomération
- > Proposer un programme d'investissements ambitieux

### LES DÉPENSES ET LES RECETTES DE L'AGGLOMÉRATION

Les recettes du budget principal de l'Agglomération se sont élevées à **260,8 M€** tandis que les dépenses se sont élevées à **247,4 M€**.

Paris - Vallée de la Marne a réalisé un programme d'investissements ambitieux sans augmenter le taux de fiscalité locale tout en continuant à diminuer l'encours de sa dette.

#### Les principales dépenses en 2024

##### Fonctionnement

- > Charges à caractère général : **17,1 M€**
- > Charges de personnel : **38,3 M€**
- > Paiement des intérêts de la dette : **9,7 M€**
- > Reversements de fiscalité : **46 M€**
- > Charges de gestion courante (dont subventions versées aux associations et aux budgets annexes) : **17,8 M€**
- > Autres dépenses (opérations d'ordre budgétaire) : **14,6 M€** (identique en recettes d'investissement)

##### Investissement

- > Les dépenses d'équipement : **18,8 M€** (hors report) dont
  - Travaux sur les bords de Marne : **0,5 M€**
  - Aides pour la rénovation, notamment énergétique, de logements : **0,6 M€**
  - Travaux d'aménagement de l'école de musique, à Champs-sur-Marne : **0,2 M€**
  - Travaux d'aménagement au centre culturel de la Ferme du Buisson, à Noisiel : **0,6 M€**
  - Travaux d'aménagement dans les conservatoires de musique : **0,9 M€**
  - Travaux dans les médiathèques : **2,5 M€**
  - Travaux sur les réseaux d'eau : **1,1 M€**
  - Travaux de modernisation de l'éclairage public dans les zones d'activités économiques : **1,4 M€**
  - Travaux de requalification dans les zones d'activités et industrielles : **2,8 M€**
- > Remboursement du capital de la dette : **26,2 M€**
- > Travaux réalisés pour le compte de tiers : **3,4 M€**
- > Report 2024 : **23,1 M€**
- > Résultat 2023 : **31,8 M€**
- > Opérations d'ordre budgétaire : **0,1 M€**
- > Opérations patrimoniales : **0,1 M€**
- > Divers : **0,4 M€**

#### Les principales recettes en 2024

##### Fonctionnement

- > Impôts et taxes intercommunales : **105,5 M€**
- > Produits correspondants aux droits perçus des usagers fréquentant les services intercommunaux : **2,6 M€**
- > Dotations de l'État et des autres collectivités territoriales : **43,6 M€**
- > Revenus issus des loyers d'immeubles et des concessions : **0,7 M€**
- > Fonds de soutien pour les emprunts structurés et les placements de trésorerie : **1,9 M€**
- > Produits liés à la cession de l'ex commissariat, à Noisiel : **1,8 M€**
- > Remboursement sécurité sociale des agents contractuels : **0,1 M€**
- > Résultat 2023 : **12,4 M€**
- > Opérations d'ordre budgétaire : **0,1 M€**

## Investissement

- Emprunts visant à financer une partie des travaux d'investissement: **15,5 M€**
- Remboursement des travaux réalisés pour le compte de tiers (avec dépenses équivalentes): **3,4 M€**
- Subventions d'investissement: **2 M€**
- Cession du réseau du SYMVEP: **0,2 M€**
- Versement par L'État du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA): **1,9 M€**
- Report 2024 : **38,5 M€**
- Résultat 2023 : **15,7 M€**
- Autres recettes (opérations d'ordre budgétaire): **14,6 M€** (identique en dépenses de fonctionnement)
- Opérations patrimoniales: **0,1 M€**
- Divers: **0,2 M€**

## PERSPECTIVES 2025

- Continuer à investir pour le territoire
- Réduire le niveau des dépenses de fonctionnement
- Continuer à se désendetter pour dégager des marges de manoeuvre budgétaires dans le but de financer les investissements futurs



# SÉCURISER ET RATIONALISER

## LES ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS

La Direction de la Commande et des Achats Publics assure la sécurité juridique de l'ensemble des procédures de passation des contrats publics et garantit des achats efficaces.

Pour cela, en 2024 :

- > 147 marchés ont été notifiés dont :
- > 35 marchés en procédure formalisée
- > 22 marchés à procédure adaptée
- > 83 marchés d'un montant inférieur à 40 000 € HT
- > 7 marchés subséquents

### Mutualisation des achats

Afin d'être plus efficace et de réaliser des économies d'échelle inhérentes aux achats groupés, l'Agglomération poursuit la mutualisation des achats entre ses différents services mais également avec ses communes membres.

À ce titre, elle a été coordonnatrice de plusieurs groupements de commandes en 2024, concernant :

- > La fourniture et la livraison de sel routier pour le déneigement regroupant l'Agglomération et 2 communes
- > La fourniture de matériels d'espaces verts regroupant l'Agglomération et 3 communes.

### Animation d'ateliers thématiques

En 2024, la DCAP a participé :

- > Aux Rencontres économiques, organisées par la direction du Développement économique, le 8 octobre
- > Au salon de l'achat public, organisé par le département de Seine-et-Marne, le 17 décembre

Lors de ces événements, la DCAP a eu l'opportunité de communiquer auprès des entreprises présentes, sur la programmation pluriannuelle des achats des services prescripteurs de l'Agglomération, partager et vulgariser ses connaissances sur la commande publique et recenser les entreprises par secteur d'activité.

Par ailleurs, en partenariat avec la direction du Développement économique, un atelier à destination des entreprises du territoire a été organisé, permettant à celles-ci de mieux appréhender la réponse à un marché public et la participation à des auditions au titre des négociations.

### PERSPECTIVES 2025

- > Poursuivre l'animation des formations internes et ateliers Commande Publique avec une diversification des thématiques proposées
- > Participer à de nouveaux événements concernant l'achat public



Au travers de ses pratiques d'achat et de commande publique, la collectivité peut renforcer l'intégration des objectifs de Développement Durable, notamment sur les plans social et environnemental.

Dans le cadre de son PCAET, l'Agglomération déploie une stratégie de commande publique durable, notamment en s'appuyant sur le réseau local des acheteurs publics.

# COMMUNIQUER ET PROMOUVOIR

## LES ACTIONS DE L'AGGLOMÉRATION

**La direction de la communication est en charge de la communication externe et interne, qu'elle soit numérique ou imprimée. Elle est chargée de concevoir et de coordonner, avec les différents services de l'Agglomération, l'ensemble des actions de communication à destination du public, des partenaires et des agents. Son objectif est de faire connaître Paris - Vallée de la Marne et ses services en valorisant ses projets et l'action des élus communautaires.**

### Des missions variées

Composée de l'Accueil, d'un pôle Rédaction, d'un pôle Création graphique, d'un pôle Projets, d'un pôle Numérique et d'un pôle Reprographie, la direction de la communication conçoit, propose et met en œuvre la politique de communication de Paris - Vallée de la Marne. À l'écoute des besoins de communication des services et des élus de l'Agglomération, elle est chargée de concevoir les contenus rédactionnels et visuels, ainsi que la maquette des supports de communication imprimés, sur tout type de thématique, qui sont diffusés sur le territoire. La communication se fait également par voie numérique, notamment sur les sites Internet, les réseaux sociaux et via les newsletters. Garante de l'image de la collectivité, sa mission principale est d'informer tous les publics.

Au-delà de ses missions quotidiennes, la direction de la communication mène des projets de modernisation des supports de communication et crée de nouveaux outils. En 2024, elle a notamment :

- > lancé et géré le compte Facebook (260 posts publiés pour 240 abonnés) et le compte Instagram (212 posts et 300 stories publiés pour 322 abonnés) des médiathèques
- > procédé à la refonte de la signalétique du Nautil et des piscines
- > créé une nouvelle identité graphique pour le réseau des médiathèques
- > augmenté le nombre de stories publiées sur Instagram tout en veillant à leur qualité graphique
- > modernisé la newsletter de l'Agglomération
- > augmenté et diversifié la production de vidéos.

### COMMUNICATION EXTERNE

La communication externe a pour objectif de faire connaître, aux habitants et aux entreprises implantées sur le territoire, les missions et les événements de l'Agglomération mais aussi de valoriser les actions des services et des élus.

#### Communication numérique

Pour remplir ses objectifs, la direction de la communication met en œuvre des outils numériques tels que :

- > le site Internet de l'Agglomération : [www.agglo-pvm.fr](http://www.agglo-pvm.fr)
- > les sites satellites, gérés (tout ou) en partie par les directions :
  - le développement économique
  - les Passerelles
  - les médiathèques
  - le Nautil
  - les conservatoires
  - l'office de Tourisme
  - Territoire Sportif

**En 2024, 616 861 vues ont été totalisées sur l'ensemble des sites.**

#### Les Réseaux sociaux

- > de l'Agglomération : Facebook, Instagram, LinkedIn et Youtube
- > des directions : Office de Tourisme, les Passerelles, Par has'Art, Le Nautil et les médiathèques

En 2024 :

- > 408 posts ont été publiés sur Facebook qui compte 6653 abonnés
- > 792 stories et 115 posts ont été publiés sur Instagram qui compte 2130 abonnés
- > 258 posts ont été publiés sur LinkedIn qui compte 2727 abonnés
- > 35 vidéos ont été publiées sur YouTube qui compte 363 abonnés

Les Newsletters mensuelles :

- de l'Agglomération
- des Passerelles
- des conservatoires
- du développement économique
- des médiathèques
- spéciale Jeux Olympiques et Paralympiques

**En 2024, 66 newsletters ont été envoyées.**

## Communication print

Complémentaires de la communication numérique, des supports de communication papier sont imprimés tout au long de l'année :

- > 4 magazines CommUneAgglo, imprimés en 103 000 exemplaires sont distribués dans les boîtes aux lettres et diffusés dans les équipements du territoire
- > le rapport d'activité annuel
- > des brochures de programmation trimestrielles, telles que le Journal des médiathèques, Prenez note pour les conservatoires, Sciences de saison pour la Fabrique des Savoirs et La Maison de l'environnement vagabonde (MEV)
- > des affiches, tracts ou programmes sur les évènements que souhaitent valoriser les différentes directions de l'Agglomération
- > des plaquettes d'information pour valoriser et faire connaître les directions

Pour l'impression, la direction de la communication s'appuie notamment sur le pôle Reprographie dont les agents ont également pour mission de livrer les documents sur le territoire.

## COMMUNICATION INTERNE

La communication interne a pour objectif d'informer les agents de l'Agglomération et de valoriser les actions à leur intention, en collaboration avec les Ressources humaines et le Cabinet du Président.

La direction crée et diffuse :

- > le Fil Info +, journal interne mensuel
- > le Fil Info, lettre d'information thématique et ponctuelle, en cas d'information nécessitant une communication exclusive
- > la lettre du CNAS (Comité National d'Action Sociale)
- > les supports spécifiques (livret d'accueil, plaquette d'information, charte...)
- > les mails internes pour informer l'ensemble des agents.

## L'Intranet de l'Agglomération

La direction de la communication gère également l'Intranet, le site Internet interne qui recense :

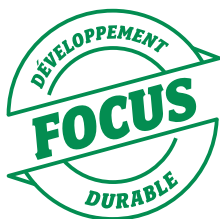
- > l'actualité de la collectivité
- > les applications et logiciels métiers
- > la présentation de l'Agglomération (élus, instances, compétences...)
- > les outils (procédures, formulaires, règlements...).

En 2024, l'Intranet a été modernisé par le pôle Web. S'appuyant sur les retours des agents à un sondage interne, de nombreuses améliorations ont été apportées telles que la recherche avancée, l'apparition de notifications, un changement de couleur pour plus d'accessibilité et bien d'autres fonctionnalités.

Ce projet se poursuivra en 2025.

## PERSPECTIVES 2025

- > Finaliser la modernisation de l'Intranet
- > Travailler sur l'accessibilité et publier la nouvelle arborescence du site Internet de l'Agglomération
- > S'assurer du respect des procédures de la période pré-électorale
- > Repenser le journal interne sur le fond et la forme
- > Mener la refonte du site Internet du réseau des conservatoires en publiant notamment une nouvelle arborescence
- > Lancer et gérer les réseaux sociaux des conservatoires



La communication de la Communauté d'agglomération privilégie des pratiques respectueuses de l'environnement, telles que la réduction des impressions papier, l'utilisation de papier recyclé et d'encre végétale pour son magazine, ainsi que la promotion des outils numériques, contribuant ainsi à une consommation et une production responsables. Par ailleurs, ses campagnes de sensibilisation et d'information jouent un rôle clé dans le renforcement de l'inclusion sociale et de l'accessibilité pour tous, conformément à l'Objectif de Développement Durable visant à réduire les inégalités.









**BÂTIR**  
**L'AGGLOMÉRATION**  
**DE DEMAIN**  
**ET PRÉSERVER**  
**SON PATRIMOINE**

# AGIR POUR L'HABITAT

## PRIVÉ ET PUBLIC

**L'équilibre social de l'habitat est une compétence obligatoire de Paris - Vallée de la Marne avec comme objectifs le développement de l'offre de logements et l'amélioration de l'habitat sur le territoire, à la fois sur le parc public et privé. Au quotidien, l'Agglomération répond aux besoins diversifiés de l'ensemble de ses habitants : familles, étudiants, seniors... De plus, elle aménage, gère et entretient les aires d'accueil des gens du voyage.**

L'Agglomération dénombre plus de 100 000 logements sur son territoire.

En 2024, plus de 2 500 logements sont sortis de terre, dont la moitié en logements sociaux.

La volonté des élus communautaires est de contribuer à l'effort collectif, au titre de l'offre nouvelle à l'échelle francilienne. Ceci se fait dans un contexte de grave crise du logement et pour répondre aux besoins locaux de logements, à la condition de préserver l'identité des 12 villes qui composent l'Agglomération.

### LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le PLH de l'Agglomération a été arrêté par le Conseil communautaire le 25 juin 2020 et couvre la période 2020-2025. Il fixe, en lien avec les communes et l'État, l'ensemble des interventions à mener et les moyens alloués.

### ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LEUR DÉMARCHE AU TITRE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Mis en place en 2020, le SURE (Service Unique de Rénovation Énergétique) accueille, conseille, oriente et accompagne gratuitement les habitants ayant des projets de rénovation énergétique et d'amélioration ou d'adaptation au handicap de leur logement.

#### En 2024 :

> 627 demandes de conseils ou d'accompagnement

**Budget alloué au dispositif : 99 000 €**

#### ■ Action 03#09 du PCAET

### SOUTENIR LES TRAVAUX DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS ET LES COPROPRIÉTÉS

Les (co)propriétaires-occupants à revenus modestes souhaitant réaliser des travaux améliorant leur logement en vue d'une meilleure performance énergétique, d'une adaptation au handicap, ou une situation d'habitat dégradé, peuvent solliciter un soutien financier de l'Agglomération, en complément d'autres aides publiques, notamment de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). L'Agglomération aide aussi à la rénovation des copropriétés en difficulté. L'aide accordée est de 3 000 € maximum par logement. Paris - Vallée de la Marne soutient également financièrement les diagnostics thermiques dans des petites et moyennes copropriétés. Enfin, dans le cadre d'un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC), des diagnostics dits "flashes" sont proposés pour confirmer d'éventuelles fragilités dans le fonctionnement d'une copropriété. Des formations sont également dispensées pour aider les copropriétaires et conseils syndicaux à mieux comprendre le fonctionnement de leurs copropriétés et à mieux les gérer afin d'éviter l'émergence de nouvelles difficultés. Ouvertes à tous les copropriétaires, elles sont organisées par la l'Agglomération et assurées par des juristes de l'ADIL77.

#### En 2024 :

- > 1 133 dossiers d'aide ont été accordés dont 129 relatifs à des travaux d'amélioration de la performance énergétique et 24 à des travaux d'adaptation des logements aux handicaps de leurs occupants
- > 200 dossiers de demande d'aide ont été reçus et traités dont 170 relatifs à des travaux d'amélioration de la performance énergétique (une centaine relevant de 5 projets de travaux collectifs en copropriétés), 1 demande relative à une aide à l'audit énergétique de copropriété et 30 à des travaux d'adaptation des logements aux handicaps de leurs occupants

**Une enveloppe financière totale de 436 000 € a été accordée par l'Agglomération pour soutenir ces travaux d'amélioration.**

- > 3 formations à destination des copropriétaires ont eu lieu au sud, centre et nord de l'agglomération. Une trentaine de personnes en ont bénéficiées.

#### ■ Action 03#13 du PCAET



Une nouvelle réglementation des aides de l'Agglomération a été adoptée en 2024 par le Conseil communautaire et est entrée en application au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Cette adaptation du règlement prend en compte le dernier régime d'aides de l'État depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, ainsi que la montée en puissance de la demande, dans un contexte de maintien du montant de l'enveloppe communautaire affectée à cette action. Les aides aux travaux de rénovation énergétique seront désormais réservées aux copropriétaires pour des travaux performants de copropriété.

### **ACCOMPAGNER LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX**

L'Agglomération soutient les organismes réalisant des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements locatifs sociaux sur son territoire.

#### **En 2024 :**

- > 453 248 € ont été accordés par l'Agglomération pour la rénovation de 645 logements
- > L'Agglomération a garanti les emprunts contractés par les organismes pour améliorer leur parc de logements locatifs sociaux

#### **■ Action 03#13 du PCAET**

### **SOUTENIR LES ORGANISMES DÉVELOPPANT LEUR PARC DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX**

L'Agglomération soutient le développement du parc de logements locatifs sociaux de 2 manières complémentaires :

- > En accordant des aides directes aux organismes développant leur offre de logements locatifs sociaux par des opérations de construction ou d'acquisition de logements

**En 2024, la réalisation de 77 logements a été soutenue à hauteur de 30 000 €**

- En accordant sa garantie aux organismes pour les emprunts qu'ils sollicitent, en particulier auprès de la Caisse des Dépôts, pour des opérations de construction ou d'acquisition. En contrepartie de la garantie accordée, 20 % des logements de chaque opération sont réservés à l'Agglomération. Celle-ci rétrocède la gestion de ces logements aux communes d'implantation. L'Agglomération, en accordant sa garantie d'emprunt pour 9 opérations de réhabilitation et 5 de développement de l'offre, a pu se voir attribuer un contingent de 37 logements qui ont été rétrocédés aux communes.

La récente réforme du dispositif de gestion des contingents visant à fluidifier l'accès au parc social des demandeurs, toujours plus nombreux sur le territoire, a amené l'Agglomération à accompagner les communes pour la mise en œuvre de la gestion en flux. Plus d'une soixantaine de conventions ont été établies entre bailleurs, communes et l'Agglomération afin de déterminer le nombre de droits de désignation annuels au bénéfice des communes réservataires.

En parallèle, un document de synthèse, dit PPGDID pour Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs, a été élaboré afin d'accompagner et faciliter les démarches des demandeurs de logements pour un accès au parc social. Ce document édicte sous forme de grille les critères pris en considération lors de l'instruction des demandes (près de 60 000 demandes, dont 16 000 en premier choix, enregistrées en 2024)

### **GARANTIR UN BON NIVEAU D'OCCUPATION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

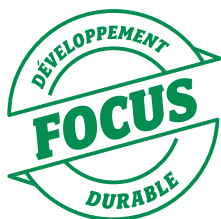
L'Agglomération gère et entretient 58 emplacements familiaux sur 5 aires d'accueil des gens du voyage, situées à Émerainville, Lognes, Noisiel, Pontault-Combault et Roissy-en-Brie. Les familles sont accueillies pour une durée de 3 mois renouvelable sous conditions, notamment de scolarisation des enfants. Les résidents s'acquittent d'un forfait (droit de place) journalier et des coûts liés à leur consommation d'eau et d'électricité.

#### **En 2024 :**

- Le taux moyen d'occupation des aires a été de 84 % (hors période de fermeture estivale)
- Le coût de gestion et d'entretien des aires d'accueil a été de 294 117 €
- Les recettes, constituées des paiements des voyageurs et de l'aide au fonctionnement versée par l'État, ont été de 149 000 €

### **PERSPECTIVES 2025**

- Poursuivre le soutien à la rénovation énergétique des logements individuels et collectifs privé
  - **Action 03#13 du PCAET**
- Améliorer la connaissance du parc privé
- Poursuivre la démarche d'analyse au sein du parc public des poches de relégation afin d'identifier les résidences fragiles
- Suite à la mise en place de la gestion en flux, démarrer dans les meilleurs délais la phase de bilan pour l'exercice 2024
- Poursuivre notre politique de soutien au développement du parc social et à son entretien (garanties d'emprunt et éventuelles subventions)
- Poursuivre l'opération de régularisation de la zone d'habitat des familles de la communauté des gens du voyage sur la partie sud du site de l'Arange, à Courtry
- Finaliser la construction du nouveau local d'accueil sur l'aire d'accueil de Roissy-en-Brie.
- Poursuivre les démarches en vue de l'acquisition du foncier pour la création d'une 6<sup>e</sup> aire d'accueil sur la partie nord du territoire, condition de validation du futur PLHI de l'Agglomération pour la prochaine période 2026-2031.



Le développement de l'habitat durable s'inscrit dans les objectifs de Développement Durable. Cet objectif vise à garantir un accès universel à un logement adéquat, sûr et abordable, et à améliorer l'efficacité énergétique des logements.

Dans son PCAET, l'Agglomération met en œuvre cet objectif en passant par la planification, le financement et le suivi des projets de rénovation énergétique du parc social, privé et du petit tertiaire, ainsi qu'en sensibilisant les acteurs du territoire aux économies d'énergie. En effet, le secteur résidentiel joue un rôle prépondérant dans la consommation d'énergie finale et contribue significativement aux émissions de certains polluants atmosphériques sur le territoire.

# S'ENGAGER POUR

## LES QUARTIERS PRIORITAIRES

**La Politique de la ville est une compétence obligatoire de l'Agglomération qui vise à garantir la cohésion urbaine dans Les quartiers les plus défavorisés. Elle entend améliorer les conditions de vie de ses habitants, restaurer l'égalité des chances et les valeurs républicaines.**

**À Paris - Vallée de La Marne, on compte 6 quartiers prioritaires répartis sur les communes de Champs-sur-Marne, Chelles, Noisiel, Torcy et Roissy-en-Brie, Lognes étant en quartier de veille.**

### ÉLABORATION DU CONTRAT DE VILLE 2024 - 2030

Le début de l'année, de janvier à avril 2024, a permis l'élaboration du nouveau contrat de ville 2024 - 2030. Il a été signé par les différents partenaires : État, collectivités et bailleurs sociaux, le 29 avril 2024.

Une série de concertations sur le document final du contrat de ville avec les habitants, les collectivités, les bailleurs sociaux, les chambres consulaires et les services déconcentrés de l'État ont été réalisés.

L'ensemble des acteurs de la politique de la ville ainsi que les habitants ont participé activement à la mise en évidence et à l'établissement des orientations et des objectifs pour le futur contrat de ville 2024 - 2030.

### MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE VILLE 2024 - 2030

#### 1. Appel à projet "politique de la ville" de l'État

L'appel à projets 2024, dans le cadre du plan "Engagements Quartiers 2030", réaffirme ainsi les priorités fixées par l'État en matière de mobilisation des crédits spécifiques de la politique de la ville pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Cet appel à projets a vocation à soutenir des actions, en faveur des habitants des QPV. Les actions financées par les crédits de la politique de la ville pour l'année 2024 devaient s'inscrire dans les objectifs et priorités du nouveau contrat de ville, rentré en vigueur le 29 avril, et être adaptés aux spécificités de chaque territoire communal.

#### Axes stratégiques

##### L'éducation

Actions favorisant la réussite éducative et l'émancipation :

- Construire une solution pour chaque jeune
- Prévention et lutte contre le décrochage scolaire et pour la réussite éducative
- Accès à une offre culturelle diversifiée et qualitative
- Soutien à la parentalité
- Promotion et rayonnement de la cité éducative de Noisiel-Torcy

##### L'emploi et le développement économique

Les actions présentées devront s'inscrire dans une perspective de l'accès ou du retour à l'emploi, d'accès à la formation, de promotion de l'alternance, de mobilisation du tissu économique local et d'une prise en charge adaptée, notamment des parcours d'accompagnement sur le long terme.

##### La santé

Toutes actions dans le domaine de la santé physique et mentale ou de la prévention des souffrances psychiques, notamment dans la petite enfance, seront privilégiées et une attention particulière sera portée sur le déploiement des Contrats Locaux de Santé (CLS) et Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM).

##### L'amélioration du cadre de vie

La sécurité et la tranquillité publique, la sensibilisation aux écogestes, la prévention et la lutte contre la précarité énergétique.

##### Les priorités transversales

L'inclusion numérique, l'égalité femme-homme, la lutte contre les discriminations, la prévention de la pauvreté, la promotion et le respect des valeurs de la république.

475 000 € ont été octroyés à Paris - Vallée de La Marne au titre de la subvention "Contrat de ville" de l'État.

Ils sont répartis comme suit :

- Torcy : 92 325 € • Champs-sur-Marne : 36 825 € • Chelles : 46 250 € • Roissy-en-Brie : 91 100 €
- Noisiel : 45 000 € • Associations : 163 500 €

Dans ce cadre, des priorités d'intérêt national ont été identifiées :

- Favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi
- Permettre l'émancipation par l'éducation et la culture

Et des priorités départementales :

- Développer des projets structurants autour de la culture pour l'insertion et l'éducation
- Mettre en place des événements en soirée et le week-end dans les quartiers
- Créer des actions relatives à l'emploi, privilégiant la pratique du "aller vers", auprès des collégiens

## 2. Appel à projet Paris - Vallée de la Marne

La subvention communautaire "Politique de la ville" d'un montant de 30 000 € a été répartie entre des projets éligibles conformément aux critères établis dans le règlement intérieur. Cette subvention est octroyée aux porteurs de projets au profit de la cohésion sociale, de la santé, de la promotion culturelle et éducative, du cadre de vie et du développement économique, permettant de favoriser la réussite éducative, l'accès aux soins et la prévention santé, le rayonnement culturel, l'insertion sociale et professionnelle, la lutte contre les discriminations, le vivre ensemble, la démocratie participative, l'émergence et l'accompagnement des initiatives des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et les conseils citoyens.

Porteurs de Projets	Intitulé du projet	Coût du projet	Subvention accordée
Conseil citoyen La Renardière	Un bol d'air	24820 €	1550 €
	Bon débarras" - "Récup	24820 €	1500 €
	Les jardins de la renardière – Je jardine avec les petits	23820 €	2000 €
Association La Relève à Roissy-en-Brie	On n'est pas condamnés à l'échec	7100 €	2000 €
Association La Relève à Roissy-en-Brie	Les éco-exploreurs: Immersion à Jablines	15825 €	2000 €
Association des locataires des Deux Parcs	Culture	6201 €	1000 €
La Compagnie Gazelle	Sors la langue de tes poches, il n'y a pas de poils dans ta main !	16590 €	2000 €
CCAS Chelles	Semaine de prévention des collégiens (addiction, réseaux sociaux, harcèlement...)	9609 €	500 €
Centre social et culturel Georges Brassens Champs-sur-Marne	Actions délocalisées aux 2 Parcs (coéducation, parentalité)	4986 €	2000 €
Association La Colline	Mémoires, cultures et lien social dans le quartier du Lizard/Les 2 Parcs	12580 €	2000 €
Handball Club de Noisiel	Handfit "Sport Santé"	6500 €	2000 €
Ville de Lognes	Organisation d'une manifestation citoyenne autour du boulevard Camille Saint Saens	8310 €	2500 €
Association Planète Sciences Île-de-France	Ramène ta science dans mon quartier	14500 €	2200 €
La Paume de Terre	Atelier vidéo de mon quartier à la Planète	11360 €	2500 €
Les Petits Débrouillards	Le sport en bas de chez toi: Les Sciences Tours de Paris - Vallée de la Marne	6000 €	2000 €
Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV)	Accompagner la parentalité autour d'ateliers sur l'éducation et sur les offres territoriales en matière de culture, d'activités pendant l'été et d'orientation	20704 €	2000 €
Police Municipale de la ville de Chelles	Visites d'audience	1200 €	250 €
<b>Total Subvention</b>			<b>30 000 €</b>



Les QPV contribuent à plusieurs objectifs de Développement Durable en luttant contre la pauvreté et en améliorant les conditions de vie. Ils visent également à garantir un accès équitable à l'éducation, à la formation, à l'emploi et à la culture, tout en favorisant un tissu socio-économique dynamique. Par ailleurs, ils encouragent la résilience et l'adaptation aux changements environnementaux, en accompagnant des initiatives locales en faveur du développement durable.

# AMÉNAGER LE TERRITOIRE TOUT EN RESPECTANT ..... SON PATRIMOINE HISTORIQUE, CULTUREL ET ENVIRONNEMENTAL

**En étroite collaboration avec les villes, Paris - Vallée de la Marne travaille à l'aménagement et au renouvellement urbain du territoire. L'objectif est de favoriser le développement de l'Agglomération tout en y maintenant un cadre de vie privilégié.**

## RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE L'ARCHE GUÉDON

Engagé en 2010, le réaménagement du quartier de L'Arche Guédon, à Torcy, désigné Quartier Politique de la Ville (QPV), est au cœur du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

### Les objectifs sont multiples :

- > Ouvrir le quartier sur son environnement végétal
- > Réaménager la place des Rencontres en un espace piétonnier pour le transformer en cœur de quartier
- > Désenclaver l'habitat et accueillir de nouveaux logements
- > Améliorer l'offre de stationnement et développer les commerces de proximité

**En 2024, le réaménagement s'est poursuivi avec des travaux simultanés des promoteurs BNPPI et LNC, du bailleur Bâtigère Habitat et des services intercommunaux.**

## RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER LES DEUX PARCS - LUZARD

Situé entre Champs-sur-Marne et Noisiel, le quartier des Deux Parcs - Lizard fait l'objet d'une réhabilitation dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

**En 2024, les projets des bailleurs, les études (notamment environnementales) et la maîtrise foncière sont quasiment achevés.**

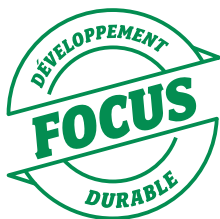
## ZAC DES COTEAUX DE LA MARNE

À Torcy, le long de la route de Lagny, le site des Coteaux de la Marne s'inscrit au cœur d'un espace naturel. Ce projet, piloté conjointement par la commune de Torcy, l'Agglomération et l'aménageur EpaMarne, permet, entre autres, la réalisation de près de 600 logements et d'un Centre d'incendie et de secours. Pensé au plus près de son environnement d'origine, le nouvel aménagement de la ZAC des Coteaux de la Marne sera composé de 30 % d'espaces végétalisés. L'aménagement du quartier devrait être entièrement finalisé en 2028.

L'année 2024 a été marquée par les premiers travaux sur la phase 2. Les fouilles archéologiques de la 2<sup>e</sup> phase de travaux sont terminées.

### PERSPECTIVES 2025

- > Commencer les travaux d'Habitat 77 et du "Cœur de Projet" (73 logements et des commerces) au quartier des Deux-parcs - Lizard
- > Continuer les travaux du quartier de L'Arche Guédon
- > Poursuivre la 2<sup>e</sup> phase des travaux à la ZAC des Coteaux, à Torcy avec la poursuite des travaux des bâtiments (Logements et hôtels)



Les objectifs de Développement Durable en matière d'urbanisme et d'aménagement englobent l'infrastructure urbaine, les activités productives, la réduction de l'impact environnemental des villes, l'accès aux espaces verts et publics, ainsi que le renforcement des liens économiques, sociaux et environnementaux entre les territoires. Ils orientent le développement urbain vers une approche qualitative, fiable, durable et résiliente.

Dans le PCAET de Paris - Vallée de la Marne, l'aménagement durable est envisagé à travers la gestion de l'eau et des espaces naturels, l'optimisation énergétique et le développement des activités économiques.

# GARANTIR DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS CONFORMES ET DURABLES

L'Agglomération est compétente en matière d'assainissement, de distribution d'eau potable, d'aménagement et d'entretien des voiries et de l'éclairage public des zones d'activité économique.

## AMÉNAGER ET ENTREtenir LA VOIRIE ET L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'Agglomération effectue des travaux d'entretien et d'aménagement de voirie et d'éclairage public, notamment dans les parcs et zones d'activités. Elle gère aussi le nettoyage des voiries d'intérêt communautaire (ramassage des papiers, balayage mécanisé sur certains secteurs et travaux de reprise de revêtement).

### Les principaux travaux de voiries menés en 2024 ■ Action 04#05 du PCAET :

- Rue de la Mare Blanche, à Noisiel : travaux de réhabilitation ponctuelle : **66 697 €**
- Création d'une place de stationnement technique près du château d'eau des 4 pavés, à Noisiel : **41 097 €**
- Création d'un aménagement provisoire cyclable pour les JOP, à Noisiel et à Chelles : **38 270 €**
- Création et mise aux normes d'arrêts de bus, à Noisiel et Torcy : **193 755 €**
- Quartier de l'Arche Guédon, à Torcy : travaux de réhabilitation : **511 076 €**
- Rue des Campanules, à Lognes : réhabilitation ponctuelle : **45 157 €**
- Rue Jean Cocteau, à Pontault-Combault : début des travaux de requalification : **540 273 €**
- Zones d'Activités Petit Noyer et Pontillaut, à Pontault-Combault : réhabilitations ponctuelles : **46 230 €**
- Aménagement des abords du parking relais, à Pontault-Combault : **voirie + éclairage public : 61 453 €**
- Cité Descartes, à Champs-sur-Marne : sécurisation d'une traversée piétonne : **93 293 €**
- Rue Freyssinet et chemin du corps de Garde, à Chelles et Vaires-sur-Marne : réhabilitation de la ZA de la trentaine : **1 033 773 €**
- Zone d'Activités des tuileries, à Chelles : réhabilitations ponctuelles : **99 037 €**
- Gare de Chelles : réhabilitations ponctuelles : **94 281 €**
- Rue de la Régale, à Courtry : travaux de requalification : **1 016 517 €**
- Zone d'Activités PARIEST, à Croissy-Beaubourg, Émerainville et Lognes : réhabilitations ponctuelles : **92 995 €**
- Travaux de reprise de voirie dans les parkings gérés par L'Agglomération : **67 130 €**
- Études de liaisons douces : **7 740 €**

### Les principaux travaux d'aménagement cyclable menés en 2024 :

- Rue Lazare Carnot, à Brou-sur-Chantereine : aménagement d'une zone 30 : **97 014 €**
- Rue du Moulin, à Chelles : création d'une zone 30 : **20 670 €**
- Rue Charles Van Wyngène, à Courtry : création d'une zone 30 : **91 387 €**
- Création d'une voie verte à proximité du parking de la gare de Roissy-en-Brie : **60 548 €**
- 1<sup>re</sup> tranche VIF V4 (Vélo Île-de-France), à Vaires-sur-Marne : **104 122 €**

### Les principaux travaux d'éclairage public menés en 2024 :

- Travaux pour réaliser des économies d'énergie (abaissement de puissance et passage en Leds) dans les Zones d'Activités : **656 117 €**
- Rue de la Régale, à Courtry : réhabilitation de l'éclairage public : **104 702 €**
- Promenade du Gué Langlois, à Torcy : réhabilitation partielle de l'éclairage : **8 312 €**
- Allée des Marronniers, à Lognes : réhabilitation d'une partie de l'éclairage : **11 814 €**
- Le Bois du Luzard, à Champs-sur-Marne et Noisiel : séparation des réseaux d'éclairage Ville/Agglomération : **138 525 €**
- Avenue de la Soubriarde, rue Léon Jouhaux et allée du 1<sup>er</sup> mai, à Croissy-Beaubourg : réhabilitation d'une partie de l'éclairage avec un passage en Leds : **215 676 €**
- Rénovation du réseau d'éclairage public dans la ZA Pariest, à Croissy-Beaubourg, Émerainville et Lognes : **154 075 €**
- Remplacement des mats accidentés : **26 410 €**
- Création de nouveaux raccordements électrique pour se séparer du réseau communal à Chelles et Vaires-sur-Marne : **5 271 €**
- Réalisation d'un Schéma d'Aménagement Lumière sur le territoire : **9 798 €** ■ Action 02#04 du PCAET
- Interventions et entretien du réseau d'éclairage public sur le patrimoine de L'Agglomération : **306 930 €**
- Consommations électriques : **106 048 €**

### Les principaux travaux de régie menés en 2024 :

- Traitement des déchets : **113 300 €**
- Achat de fourniture de matériaux et matériel : **53 407 €**
- Gestion des bornes de recharge : **12 073 €** ■ Action 04#12 du PCAET
- Remboursement auprès des communes pour l'entretien des Zones d'Activités à Chelles, Pontault-Combault et Roissy-en-Brie : **312 722 €**



## PERSPECTIVES 2025

- Requalification de la rue de la Trentaine, à Chelles : 2 460 539 € (voirie + éclairage public)
- Requalification du Chemin du Sempin, à Chelles : 1 350 000 € (voirie + éclairage public)
- Réhabilitation de l'éclairage du tunnel, à Émerainville/Pontault-Combault : 254 190 € (voirie + éclairage public)
- Réhabilitation et passage en LEDS de l'éclairage public : 840 000 € ■ **Action 02#04 du PCAET**
- Chemin Parc aux Bœufs, à Émerainville : réhabilitation de la piste cyclable : 145 000 €
- Création d'une nouvelle voirie dans la ZAI de Torcy : 7,9 M€
- Suite des travaux rue Jean Cocteau, à Pontault-Combault : 7,5 M€

## L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

L'Agglomération programme et suit les travaux menés par les délégataires et les entreprises mandatées en matière d'eau potable et d'assainissement. Elle instruit les documents d'urbanisme et d'assainissement et accompagne les particuliers et industriels dans leurs projets.

### Les principaux travaux d'eau et d'assainissement menés en 2024 :

- Avenue du Maréchal Foch et rue Houssa Ouaid, à Chelles : travaux d'extension du réseau d'eaux usées : **3 840 000 €**
- Quartier La Fayette, à Roissy-en-Brie : travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement avec la création d'un réseau d'eaux usées : **2 510 000 €**
- Rue Alexandre Bickart, à Chelles : travaux de réhabilitation du réseau d'eaux pluviales par chemisage : **57 000 €**
- Avenue de la République, rue des Violettes et allée Chateaubriand, à Noisiel : travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales : **55 000 €**



## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, l'Agglomération a réalisé plusieurs études :

- Étude de dangers et visite technique approfondie du système d'endiguement de la Lurette anti-crue, à Chelles : **140 000 €**
- Réalisation d'un diagnostic du bassin versant du Ru de Chantereine pour établir un programme d'actions en faveur de la restauration écologique du cours d'eau et de la réduction du risque d'inondation par des solutions fondées sur la nature, débuté en septembre : **203 500 €**

### À Brou-sur-Chantereine :

- Bassin Justice : pose d'un obturateur mécanique en août : **4 000 €**
- Bassin rue des Cités : pose d'une vanne modulante en septembre : **40 000 €**
- Poursuite de l'étude des bassins de rétention : réalisation d'un avant-projet pour le bassin du Monts Chatat : **97 800 €**

### PERSPECTIVES 2025

- Dernière tranche de travaux pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement sur le quartier La Fayette, à Roissy-en-Brie
- Travaux d'extension de réseau et de remallage du réseau d'eau potable pour assurer la défense incendie de la gare de Noisy-Champs
- Travaux d'amélioration du réseau d'eaux usées rue Auguste Boulnat, à Courtry
- Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement rue du Bois de Combault, à Pontault-Combault

## LA GÉOTHERMIE

Paris - Vallée de la Marne dispose d'une ressource énergétique renouvelable importante dans la nappe souterraine du Dogger. Il s'agit d'une réelle opportunité écologique et énergétique, produisant une énergie locale, propre, renouvelable et à coût maîtrisé. 3 centrales géothermiques sont implantées sur le territoire : 1 à Chelles et 2 de compétences communautaires, à Champs-sur-Marne et Lognes. Celle de Champs-sur-Marne, à la Cité Descartes, alimente également en eau chaude et chauffage le Centre aquatique intercommunal ainsi que de nombreux bâtiments communautaires. Le réseau de géothermie préserve en partie de l'envolée des prix du gaz.

### Les opérations menées en 2024 :

- Lancement de la Délégation de Service Public pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'un réseau public de chaleur urbain sur le périmètre des communes de Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Émerainville et Le Plessis-Trévisé.
- Extension du réseau de géothermie, à Lognes : rue Cinna, rue Jules Raimu, rue Gabriel, Mail Le Corbusier.
- Extension de la Centrale de Géothermie, à Lognes ■ **Action 05#01 du PCAET**

### PERSPECTIVES 2025

- Désignation d'un délégataire pour la création d'une centrale de géothermie et réseau au sud du territoire, qui alimentera les communes de Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Émerainville et Le Plessis-Trévisé
- Extension du réseau de chaleur urbain sur les communes de Lognes et Torcy

## LES BÂTIMENTS

L'Agglomération assure des missions de maîtrise d'ouvrage, gestion en exploitation du patrimoine, maintenance préventive ou corrective, entretiens ou rénovations, et gère les contrôles et vérifications périodiques obligatoires ainsi que les abonnements et suivi de fluides (eau, gaz, électricité, chauffage...).

### En 2024, elle a réalisé notamment :

#### Dans les équipements aquatiques

- Piscine de l'Arche Guédon, à Torcy :
  - mise aux normes électriques et Systèmes de sécurité incendie (SSI) : **8 097 €**
  - remplacement des pompes grand et petit bassin : **16 709 €**
  - remplacement des blocs autonomes d'éclairage de sécurité : **7 150 €**

- Piscine de Vaires-sur-Marne:
  - Reprise partielle des joints de mosaïque du bassin et de la plage : **11 000 €**
  - Accès coffre-fort : **5 000 €**
  - Traitement d'eau : **6 500 €**
  - Mise aux normes électrique : **2 500 €**
- Piscine d'Émery, à Émerainville: remplacement du déchloramineur : **33 941 €**
- Le Nautil, à Pontault-Combault: restructuration et rénovation des vestiaires et de l'accueil de l'espace aquatique : **1 522 000 €**

### Économie d'énergie dans les piscines de l'Agglomération

Des travaux ont démarré dans les 4 piscines de l'Agglomération pour éviter le gaspillage d'énergie. Des matériaux spéciaux seront installés pour mieux conserver la chaleur dans les tuyaux d'eau chaude et de chauffage. Par exemple, des housses isolantes et des tubes en laine de roche seront utilisés pour empêcher les pertes de chaleur. **Coût global estimé : 39 300 €, subventionné par l'aide Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) à hauteur de 15 300 €.**

### Dans les médiathèques

- Médiathèque Aimé-Césaire, à Roissy-en-Brie: amélioration du confort thermique dans les travaux d'isolation, de cloisonnement et pose de stores : **124 116 €**
- Médiathèque de la Ferme du Buisson - Daniel Vachez, à Noisiel: réfection de la verrière, des sols, et de l'éclairage en R + 1 : **1 300 000 €**
- Médiathèque Jean-Pierre-Vernant, à Chelles:
  - Nouvel organigramme : **26 000 €**
  - Modification des ouvrants : **27 000 €**
- Médiathèque du Ru de Nesles, à Champs-Sur-Marne: création d'un espace de lecture ombragé : **6 111 €**
- Médiathèque Simone-Veil, à Courtry: nouvel organigramme : **18 000 €**
- Médiathèque d'Émery Raphaël-Cuevas, à Émerainville: aménagement du jardin d'hiver, pose de stores et remplacement de menuiseries : **38 691 €**
- Médiathèque François-Mitterrand, à Pontault-Combault: installation de stores espace adulte et enfance (7 421 €) et création de postes de travail informatique à destination du public : **15 482 €**
- Médiathèque de l'Arche Guédon, à Torcy: les travaux d'étanchéité et de sécurité des toits se terminent. Au 1er étage de la médiathèque, la pose des cloisons avance. À l'extérieur, le jardin a été nettoyé pour préparer l'arrivée de l'ascenseur et les premières fenêtres ont été posées, laissant entrevoir l'épaisseur de l'isolation à venir. **Coût global estimé : 5,86 M€ (4,90 M€ en travaux, 0,50 M€ en études et 0,46 M€ pour le mobilier dont 1,80 M€ financé par la DRAC, 1,02 M€ par la région Île-de-France, 0,50 M€ par le fonds vert et 2,54 M€ financés par l'Agglomération) dans le cadre de la réhabilitation et restructuration de la médiathèque et de la direction administrative du réseau de lecture publique.**

### Dans les conservatoires

- Conservatoire à Rayonnement Départemental, à Noisiel:
  - Dans le cadre de la phase 2 des travaux, création d'une salle des grands ensembles, remise en peinture des circulations et salles de cours : **517 000 €**
  - En vue de modernisation d'infrastructures, l'auditorium a fait l'objet de travaux de rénovation. Le parquet de scène a été entièrement repris, avec un ponçage général visant à uniformiser la surface, suivi d'une application de peinture noir mat. Ces améliorations apportent à la fois un rendu esthétique sobre et une meilleure durabilité des installations : **16 506 €**
- Conservatoire Jacques-Higelin, à Chelles:
  - Installation d'une annexe en modulaires (431 m<sup>2</sup>), permettant d'accueillir les activités pendant les études et travaux de l'extension du conservatoire: **710 000 € pour 3 ans**
  - Remplacement de blocs portes : **20 000 €**
- Conservatoire Lionel-Hurtebize, à Champs-sur-Marne: la démolition partielle du bâtiment a permis de séparer ce dernier de la Maison de la Solidarité de la ville pour libérer l'emprise pour les travaux de construction du nouveau : **355 413 €**
- Conservatoire Nina-Simone, à Pontault-Combault:
  - Remplacement de la porte d'entrée de l'arrière-scène : **17 851 €**
  - Installation de bornes de recharge côté cour : **8 036 €**
- Conservatoire Le Kiosque, à Brou-sur-Chantereine:
  - Nouvel organigramme : **18 500 €**
  - Traitement des façades bois : **8 500 €**
- Conservatoire Simone-Veil à Courtry: mise aux normes électriques et support de baie de brassage : **4 250 €**

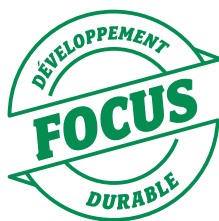


## Divers bâtiments

- > La Ferme du Buisson, à Noisiel
  - Des travaux de toiture ont consisté en la reprise complète de la couverture avec démoussage, remaniement des tuiles, remplacement partiel des gouttières et reprise de l'étanchéité des verrières du centre d'art et restaurant : **83 042 €**
  - Dans la loge du théâtre, un sanitaire / douche PMR (Personne à Mobilité Réduite) a été créé : **37 420 €**
- > Les Passerelles, à Pontault-Combault : mise aux normes des lignes de vie : **41 318 €**
- > Mission Locale pour l'Emploi (MLE), à Torcy : 1 des 2 sanitaires a été modifié pour être adapté aux personnes à mobilité réduite, tandis que l'autre est resté classique. Les deux sanitaires sont désormais mixtes, permettant une utilisation optimisée des espaces tout en respectant les normes d'accessibilité : **46 400 €**
- > Hôtel d'Agglomération, à Torcy : restructuration de l'accueil, permettant d'améliorer l'accueil des usagers, ainsi que les conditions de travail du personnel (borne d'accueil conçue par le bureau d'études interne et réalisée par l'atelier menuiserie) : **80 600 €**
- > Centre Technique Intercommunal, à Croissy-Beaubourg :
  - Travaux de restauration du self : **90 000 €, dont 20 500 € en régie avec les ateliers**
  - Travaux de réaménagement des bureaux du magasin, du patrimoine arboré et création d'un vestiaire femmes : **118 489 €**
  - Réfection des logements de gardiens, menuiseries alu, garages, ventilation et peinture : **144 325 €**

## PERSPECTIVES 2025

- > Mise en œuvre du Schéma Directeur Énergie du Patrimoine
  - **Action 03#04 du PCAET**
- > Amélioration du suivi des consommations d'énergie grâce à des outils supports adaptés
  - **Action 03#01 du PCAET**
- > Médiathèque de l'Arche Guédon, à Torcy : le chantier pour la restructuration de la médiathèque et la rénovation de la direction administrative du réseau de lecture publique, sera livré pour septembre 2025
- > Conservatoire Lionel-Hurtebize, à Champs-sur-Marne : les travaux de reconstruction du conservatoire vont démarrer au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, pour une livraison au dernier trimestre 2025.  
Coût estimé : **3,8 M€**, subventionnés à hauteur de 100 000 € par la région Île-de-France.



L'accès à des réseaux d'eau, d'assainissement et d'énergie fiables et performants constitue un enjeu majeur inscrit dans plusieurs objectifs de Développement Durable.

Dans son PCAET, l'Agglomération met en œuvre des actions de planification, de mobilisation et d'accompagnement autour des projets d'énergies renouvelables, notamment en développant la géothermie profonde. Elle ambitionne également d'être exemplaire en matière de rénovation énergétique de son parc immobilier et de son parc lumineux, tout en favorisant la sobriété énergétique et le raccordement aux énergies renouvelables.

# DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

## ET L'OFFRE DE TRANSPORTS

**Avec près de 90 000 voyageurs en transit quotidien dans les 8 gares de Paris - Vallée de la Marne, une offre de plus de 50 lignes de bus, et un réseau cyclable de près de 200 km, les déplacements sont un sujet majeur de l'action de l'Agglomération. À l'échelle du territoire, elle assure le suivi des projets liés à la mobilité, en étroite relation avec Île-de-France Mobilités, les transporteurs, et les partenaires publics financeurs tels que la région Île-de-France et le département de Seine-et-Marne.**

### AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES LIGNES ET RÉSEAUX DE BUS

Paris - Vallée de La Marne a poursuivi son action en faveur de l'amélioration de la qualité de service des transports en commun et de leur attractivité.

#### En 2024, elle a :

- Suivi la finalisation de l'étude d'insertion, portée par Île-de-France Mobilités, relative à la future ligne de bus à haut niveau de service qui reliera Val-de-Fontenay à Chelles ("Bus Bord de Marne") et contribué à la concertation publique associée à ce projet
- Préparé, en partenariat avec les communes, les transporteurs, et Île-de-France Mobilités, le plan de transports adapté des lignes de bus régulières pendant la période des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, compte tenu des restrictions de circulation aux abords du Stade Nautique Olympique, et de l'utilisation des gares de Chelles-Gournay et Vaires-Torcy pour acheminer les spectateurs.

#### ■ Action 04#08 du PCAET

### POURSUIVRE L'AMÉNAGEMENT DES PÔLES GARES

Traversée d'Ouest en Est par 3 lignes de voies ferrées (RER A, RER E et ligne P du Transilien), l'Agglomération dispose d'un réseau de transports dense et performant. Elle compte 8 gares, permettant de relier Paris et l'Ouest parisien en 15 à 45 minutes, selon les lieux d'origine et de destination. Les pôles gares sont dits "multimodaux" car ils accueillent différents modes de déplacements (train, bus, vélo, voiture particulière) et les services qui y sont associés. Paris - Vallée de la Marne travaille à l'aménagement de ces pôles, notamment sur les pôles gares du futur Grand Paris Express, et contribue à leur bon fonctionnement.

#### En 2024, l'Agglomération a :

- Contribué aux études relatives à l'espace public autour du pôle gare du Grand Paris Express de Noisy-Champs et démarré les travaux de la future éco-station bus (gare routière), dont la livraison est prévue en 2026, lors de la mise en service de la ligne 16 du Grand Paris Express
- Poursuivi avec Île-de-France Mobilités le co-pilotage de l'étude d'intermodalité du pôle gare du Grand Paris Express de Chelles-Gournay, qui vise à redéfinir et coordonner la mise en œuvre des espaces publics et de ses services (stationnement vélo, information voyageurs, ...) à horizon d'ouverture de la gare du Grand Paris Express et de l'arrivée du "Bus Bords de Marne"
- Suivi l'exécution des marchés de gestion des éco-station bus (gares routières) de Torcy, Vaires-Torcy et Chelles
- Suivi la première année d'exploitation du Parking Relais d'Émerainville - Pontault-Combault, livré en décembre 2023

### POURSUIVRE LA STRATÉGIE CYCLABLE

Suite au vote de sa Stratégie Cyclable en février 2022, l'Agglomération continue la mise en œuvre des actions relatives au déploiement d'infrastructures cyclables sur les liaisons cyclables d'intérêt communautaire, de la création de stationnements vélos, à la mise en place de jalonnement et de services pour les cyclistes.

#### En 2024, l'Agglomération a :

- Renouvelé et suivi l'exécution de son marché de gestion des stationnements vélos sécurisés en gare
- Mis en œuvre le nouveau Schéma Directeur du Stationnement Vélo en gare d'Île-de-France Mobilités en proposant la gratuité du stationnement sécurisé pour les abonnés annuels aux transports en commun, et la possibilité d'accès au jour ou à la semaine
- Suivi en collaboration avec la région Île-de-France et les collectivités concernées le projet Réseau Vélo Île-de-France (réseau VIF ex-RER-V) dont l'Agglomération va financer et mettre en œuvre les aménagements cyclables à haut niveau de service des lignes V4, V9 et V5
- Financé et mis en œuvre des aménagements cyclables sur les liaisons cyclables d'intérêt communautaire du territoire

- Mis en œuvre le jalonnement et des aménagements cyclables sécurisés sur le tracé du réseau cyclable olympique qui a permis de desservir, depuis Paris, le site Nautique Olympique à Vaires-sur-Marne pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024
  - Accompagné les communes et contribué à la mise en place d'animations, telles que remise en selle, vélo-école, ou encore test de vélos électriques, dans le cadre de l'opération nationale "Mai à Vélo"
- **Action 04#05 du PCAET**

## PLANIFIER LES DÉPLACEMENTS ET DÉVELOPPER LES MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS

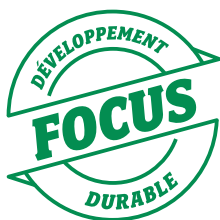
En application de sa compétence Transports, l'Agglomération contribue à l'ensemble des documents de planification liés à la mobilité à l'échelle de l'Île-de-France, et est force de proposition auprès des communes du territoire pour le développement de nouveaux modes de déplacements.

### En 2024, l'Agglomération a :

- Fait voter un avis concerté avec les communes du territoire sur le projet de Plan des Mobilités en Île-de-France, document de planification de la mobilité en Île-de-France à horizon 2030, établi par la région Île-de-France
  - Défini, en concertation avec les communes un projet pour le développement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) publiques sur le territoire ■ **Action 04#12 du PCAET**
  - Préparé un partenariat avec un acteur du covoiturage courte distance (domicile-travail) pour promouvoir ce mode de déplacement sur le territoire, et contribuer à la baisse de l'autosolisme.
- **Action 04#10 du PCAET**

## PERSPECTIVES 2025

- Accompagner, avec les communes du territoire et Île-de-France Mobilités, le lancement du réseau de bus "Marne et Brie", futur réseau unique sur le territoire qui remplacera les 3 principaux réseaux existants ■ **Action 04#08 du PCAET**
- Continuer avec les partenaires les études et travaux sur les espaces publics du pôle gare de Noisy-Champs, et accompagner la livraison de la future gare routière
- Aboutir avec Île-de-France Mobilités et les partenaires associés à la validation d'un schéma de référence du Pôle gare de Chelles-Gournay, et suivre la mise en œuvre des actions qui en découlent
- Poursuivre la mise en œuvre du Schéma Directeur Cyclable via la réalisation du réseau Vélo Île-de-France et d'autres aménagements des liaisons cyclables d'intérêt communautaire, le développement du stationnement, du jalonnement et de services ■ **Action 04#12 du PCAET**
- Mettre en œuvre et suivre le partenariat avec un acteur du covoiturage courte distance sur le territoire ■ **Action 04#10 du PCAET**
- Étudier le potentiel de développement d'un service d'autopartage ■ **Action 04#11 du PCAET**
- Initier la mise en place d'un Plan de Mobilité Administration pour définir des actions afin d'optimiser les déplacements liés à l'activité des agents de l'Agglomération ■ **Action 04#01 du PCAET**



Les objectifs de Développement Durable intègrent les mobilités durables à travers les enjeux d'accessibilité, de sûreté et de viabilité des infrastructures et des systèmes de transport. Les transports routiers constituent la principale source d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques sur le territoire. C'est pourquoi l'axe des mobilités est l'un des plus développés du PCAET et couvre la planification des déplacements, le développement de la pratique du vélo, de la marche, des transports publics, du covoiturage, de l'autopartage et des parkings relais.



Alarm



# PRÉSERVER

## L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Avec près de 600 hectares d'espaces verts, 56 lacs et bassins, 10 km de bords de Marne, 5 km de canal, et 1 500 000 arbres, Paris - Vallée de la Marne offre un cadre de vie privilégié. Soucieuse de préserver son riche patrimoine naturel, l'Agglomération travaille à l'aménagement et à l'entretien des espaces naturels d'intérêt communautaire. Elle pilote également des projets transversaux en matière de Transition écologique et énergétique, et œuvre à la consolidation des connaissances en matière d'environnement sur le territoire.

### PILOTAGE DE PROJETS STRATÉGIQUES ET SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

#### Mise en œuvre et suivi du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

L'année 2024 a été dédiée à la poursuite des actions menées dans le cadre du PCAET.

#### Animation du club climat

Dans une démarche de partage d'expériences sur les enjeux climat, air et énergie, trois Clubs Climat ont rassemblé plus de quarante participants du réseau d'acteurs du PCAET. Ces rencontres ont permis d'aborder plusieurs sujets : la restitution du cadastre géothermique de surface, une matinée dédiée à la biodiversité à l'aérodrome de Lognes-Émerainville, illustrant les actions de gestion différenciée conduites par "Aéroports de Paris" pour la préservation de la biodiversité, ainsi qu'une formation à la Fresque de la qualité de l'air par l'association Airparif.

■ Action 07#01, 01#01 et 01#03 du PCAET

#### Lancement du Schéma directeur territorial des énergies

Pour renforcer sa politique de développement des énergies renouvelables et adapter les moyens à la dynamique du territoire, l'Agglomération a commencé l'élaboration d'un Schéma directeur territorial des énergies. Ce schéma vise à structurer les actions de chacun dans ce domaine. Cette année a marqué le début de la réalisation d'un diagnostic, première étape vers la définition de la stratégie et du plan d'actions.

Coût global de l'étude : 96 094 €

Subvention de la région Île-de-France : 33 032 €

■ Action 02#06 du PCAET

#### Accompagnement des communes dans la définition de leurs Zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables (ZAE nR)

En application de la loi visant à accélérer la production d'énergies renouvelables, les villes ont été chargées de définir des zones prioritaires pour la programmation pluriannuelle de l'énergie sur les 5 prochaines années, facilitant ainsi l'identification de secteurs favorables au développement d'énergies renouvelables par des porteurs de projets. La Communauté d'agglomération a soutenu l'ensemble des communes dans cette démarche, depuis l'élaboration des propositions cartographiques jusqu'à la publication de ces zones sur le portail national des énergies renouvelables.

#### Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Suite à une réflexion débutée dans le cadre du PCAET, l'Agglomération s'est engagée en 2021, pour une alimentation saine, locale et de qualité en lançant une démarche d'élaboration d'un PAT. Il s'inscrit dans une approche globale dite "multi-PAT" menée en partenariat avec la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, Val d'Europe Agglomération et EpaMarne. Suite à l'élaboration du diagnostic agricole et alimentaire, stratégie et plan d'actions du PAT, ces documents ont été approuvés en conseil communautaire en décembre 2023. La mise en œuvre du plan d'actions a donc pu démarrer en 2024. Durant l'année, 2 groupes de travail ont notamment été initiés avec les communes, sur la thématique des jardins collectifs et de la restauration collective, et une newsletter mise en place à destination des acteurs de l'alimentation.

Le 12 octobre 2024 s'est également tenue la 3<sup>e</sup> édition d'Alim'ton Agglo, à Chelles. Cet évènement a permis de faire connaître les producteurs locaux auprès du grand public mais aussi de les sensibiliser au gaspillage alimentaire et à une alimentation saine et durable au travers d'animations, spectacles de conte, conférences... Regroupant une trentaine d'acteurs du territoire, Alim'ton Agglo a touché plusieurs centaines d'habitants.

Coût d'Alim'ton Agglo : 4 000 €

Subvention pour l'élaboration et l'animation du PAT sur la période 2022-2024 (DRIAAF) : 27 522 €

■ Action 06#04 du PCAET





### **Poursuite de l'Atlas de la Biodiversité Communautaire (ABC)**

Conduite en partenariat avec l'association Seine-et-Marne Environnement depuis 2022, la démarche d'ABC vise à inventorier la faune et la flore du territoire, proposer des activités de sensibilisation sur la biodiversité pour le grand public, ainsi qu'à accompagner les acteurs du territoire (communes, entreprises, particuliers) pour une meilleure connaissance et prise en compte des espèces et des milieux naturels.

#### **En 2024, Seine-et-Marne Environnement, avec l'appui de l'Agglomération, a :**

- > réalisé 25 jours d'inventaires, entre mars et octobre
- > proposé 25 activités de sensibilisation réunissant environ 549 personnes
- > envoyé 4 lettres d'information, pour un taux de lecture d'en moyenne 37,7 %

**Coût du projet : 82 400 €**

**Subvention de l'Office Français de la Biodiversité : 79 104 €**

#### **■ Action 02#01 du PCAET**

### **La Maison de l'Environnement Vagabonde (MEV)**

La Maison de l'Environnement Vagabonde (MEV) est un programme d'animations gratuit sur la biodiversité, l'alimentation, l'économie circulaire à destination du grand public. Ces rendez-vous sont proposés par un réseau d'une dizaine d'associations locales.

En 2024, plus de 110 animations ont été proposées sur l'ensemble des communes de l'Agglomération, sensibilisant plus de 500 personnes.

**Subventions accordées aux associations : 56 100 €**

#### **■ Action 01#06 du PCAET**

## **PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT**

### **Révision du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)**

Conformément aux échéances fixées par la directive européenne sur l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement, l'Agglomération a procédé à la révision de son PPBE pour les 4 prochaines années à venir, en lien avec les gestionnaires de grandes infrastructures de transport et avec le soutien de l'association Bruiparif.

#### **Partenariat avec SNCF Réseau**

Dans le cadre de son PPBE, Paris - Vallée de la Marne travaille avec les gestionnaires de grandes infrastructures, notamment ferroviaires, pour résorber les points noirs de bruit. Portée par SNCF Réseau et cofinancé par l'État, la région Île-de-France, et l'Agglomération, une étude a permis de réaliser de nouvelles mesures acoustiques afin de vérifier l'absence de point noir de bruit.

**Subvention accordée à SNCF Réseau : 17 027 €**

## ADOPTION D'UN BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (BEGES)

Pour atteindre les objectifs nationaux de neutralité carbone, la Communauté d'agglomération fait partie des établissements publics tenus de réaliser un BEGES et un Plan de Transition associé, visant à mettre en œuvre des actions de réduction de ces émissions pour son fonctionnement interne ainsi que pour les services proposés par l'Agglo. Ce BEGES a été adopté en Conseil Communautaire le 21 novembre, et les actions du Plan de Transition seront déployées progressivement jusqu'en 2028.

**Coût du projet : 15 072 €**

## INTERVENTIONS SUR LES PARCS, FORÊTS, ESPACES NATURELS ET PATRIMOINE ARBORÉ, LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES (GEMA)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), plusieurs travaux ont été réalisés en 2024 au titre de la gestion des milieux aquatiques :

- > Entretien des berges du ru de Chantereine, le Long du chemin du Corps de Garde, à Chelles : **42 701 €**
- > Entretien des terrains annexes du bois Raffeteau, à Courtry : **7 950 €**
- > Entretien des berges du ru de La Gondoire, à Torcy : **4 400 €**
- > Lancement de l'étude de diagnostic de vulnérabilité aux inondations et propositions d'actions fondées sur la nature : **132 000 €**

### ■ Action 02#02 du PCAET

- > Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la renaturation du ru de Chantereine le long de la rue Albert Sarrault et la création de l'éco-parc de Chantereine, à Chelles : **15 321 €**

Pour ces deux dernières études, des subventions ont été sollicitées auprès du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

## La gestion de la Réserve naturelle régionale des Îles de Chelles

L'Agglomération est gestionnaire de la Réserve naturelle régionale des Îles de Chelles. À ce titre, elle est en charge de l'entretien, des suivis écologiques, de la surveillance et de l'animation concernant la Réserve :

- > Opérations d'entretien en partenariat avec l'association "Au fil de l'eau" (ramassage des déchets flottants et sur berges, arrachage et évacuation des espèces invasives, fauche tardive) : **17 900 €**
- > Suivi du processus érosifs et sédimentologiques des berges de la réserve naturelle régionale : **20 000 €**
- > Croisières commentées en catalante, en partenariat avec l'association "Au fil de l'eau" : **2 850 €**
- > Réouverture du chenal entre l'île aux Cuscutes et la berge de la Marne : **15 000 €**
- > Organisations de visites guidées depuis les berges : **2 000 €**
- > Suivi de l'Avifaune

## Aménagement et entretien des parcs, forêts, bords de marne et patrimoine arboré

L'Agglomération entretient une surface de 542 hectares, soit 13 % des espaces végétalisés de Paris - Vallée de la Marne.

### En 2024, les principaux chantiers menés ont été :

- > Inauguration du ponton fixe sur le quai des îles, à Chelles, le mardi 9 juillet (coût du projet : 540 000 €)
- > Travaux de réfection et réaménagements dans les parcs et sur les bords de Marne : **170 768 €**
  - Travaux pour le passage des Jeux olympiques et paralympiques, à Vaires-sur-Marne : **78 207 €**
  - Mise en place d'une poutre coulissante rétractable au bois de la Grange, à Noisiel : **31 949 €**
  - Reprise du platelage du ponton de canoë-kayak, à Torcy : **23 777 €**
  - Réaménagement des espaces verts du parking de la Ferme du Buisson, à Noisiel : **18 347 €**
  - Travaux de terrassement d'un bassin et d'une noue dans le bois des Coudreaux, à Chelles : **13 990 €**
  - Réfection d'un muret en béton sur l'allée des Bois, à Noisiel : **2 521 €**
  - Mise en place de potelets à la Ferme du Buisson, à Noisiel : **1 977 €**
- > Reprise de plusieurs cheminements : **117 967 €**
  - Réfection de cheminements au parc de Noisiel : **60 043 €**
  - Reprise d'un cheminement menant au lycée Jean Moulin dans le parc du Segrais, à Lognes : **57 924 €**
- > Études de projet pour le réaménagement du parc du Grand Bassin, à Lognes : **30 609 €**
- > Mise en place d'ateliers partenariaux pour l'élaboration de la Charte de l'arbre

### L'entretien du patrimoine arboré

- > Actions de plantations, tailles et abattages d'arbres : **293 385 €** (hors coûts d'entretien en régie)
- > Entretien des espaces boisés et forestiers (débroussaillages, soufflages des allées forestières, ramassage de déchets) : **78 519 €** (hors coûts d'entretien en régie).

## PERSPECTIVES 2025

- ▶ Réaménager le parc du Grand Bassin à Lognes
- ▶ Ouvrir au public le parc du Sempin à Chelles (20 ha) et en assurer la gestion
- ▶ Reprendre en gestion de nouveaux sites : mesure compensatoire écologique de la ZAC Lamirault (30 ha).
- ▶ Élaborer le bilan mi-parcours du PCAET
- ▶ Finaliser l'élaboration du Schéma Directeur des Énergies ■ **Action 02#06 du PCAET**
- ▶ Finaliser le projet d'extension de la Réserve Naturelle Régionale des Îles de Chelles en intégrant 2 îles supplémentaires
- ▶ Évaluer le plan de gestion de la réserve naturelle régionale des Îles de Chelles et élaborer le nouveau plan de gestion 2026-2038
- ▶ Réaliser l'Atlas de la Biodiversité Communautaire 2022-2025 ■ **Action 02#01 du PCAET**



La préservation de l'environnement est l'un des piliers fondamentaux du développement durable. Les actions conduites par l'Agglomération dans ce domaine contribuent à plusieurs objectifs de Développement Durable, notamment la lutte contre le changement climatique, la promotion d'une alimentation durable, la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres, ainsi que la lutte contre la dégradation des sols et l'appauvrissement de la biodiversité. La plupart de ces actions s'inscrivent dans le cadre du PCAET.







**AFFIRMER**  
**L'ATTRACTIVITÉ**  
**DU TERRITOIRE**

# RENFORCER LE POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE ..... DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Riche de son tissu économique dense et varié, Paris - Vallée de la Marne mène une stratégie dynamique en matière de développement économique qui s'articule autour de 4 objectifs :

- > **Fidéliser les entreprises du territoire**
- > **Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises**
- > **Encourager l'entrepreneuriat et le développement des jeunes entreprises**
- > **S'affirmer comme destination d'accueil des activités de la construction et de la fabrique des villes de demain**

## POURSUIVRE ET ENGAGER LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

En collaboration avec les aménageurs publics, l'Agglomération poursuit et engage des projets d'aménagement économique visant à consolider son offre foncière :

### ZAC de la Régale, à Courtry

Sur la seconde phase d'extension de la ZAC, deux nouveaux parcs PME-PMI (Campus Industry III, Veelage Park) et deux bâtiments d'activités (ASEM Groupe, Someflu) sont en chantier pour des livraisons successives à partir de la fin 2024. Sur la partie plus ancienne de de la ZI, Paris - Vallée de la Marne a requalifié la rue de la Régale pour un montant de 2,4 M€.

### Extension sud-ouest de La Tuilerie, à Chelles

L'entreprise Cisco Bâtiment (menuiserie extérieure, 20 salariés) a terminé la réalisation de ses nouveaux locaux tandis que MAVI Construction a commencé la réalisation des siens sur le dernier lot de l'extension sud-ouest.

### ZAC du Gué de Launay et Urban Canopée, à Vaires-sur-Marne

Les derniers bâtiments du programme immobilier opéré par le groupement Alsei-Clema sont en cours de réalisation. JMG Partners a également lancé la réalisation d'un bâtiment d'activités industrielles de 24 000 m<sup>2</sup> tandis que le Teqlab, ensemble immobilier réalisé par Aménagement 77 et dédié à de jeunes pousses a été entièrement commercialisé et cédé à la Foncière Fabrique d'Avenir intervenant en co-investissement aux côtés d'un investisseur privé.

### Zone NI Jean Cocteau, à Pontault-Combault

Lancement en octobre, et pour une durée de 15 mois, des travaux de requalification de la rue Jean Cocteau, à Pontault-Combault pour un montant de 7,5 M€ avec un cofinancement de l'État de près d'1 M€ et une subvention de la région Île-de-France et du Conseil Départemental d'1,5 M€.

### ZAC PariEst, à Lognes

ADP a lancé la réalisation du parc d'activités "Bessie Coleman" représentant 16000 m<sup>2</sup> de surfaces de plancher.

### ZAC de Lamirault, à Croissy-Beaubourg

25 lots sur 29 ont été commercialisés par EpaMarne. 12 d'entre eux ont été livrés (Delorme, Hansen Marine, ESTB, Guilbert Express, GDV, Remove, BIP Transport, DG Bâtiment, Lelièvre, T2MC, 3C Aménagement, ExoSigns) et 3 sont en chantier (DIAMTECH, SPEBI et Cotral).

### ZAI de Torcy

L'ensemble des autorisations administratives ont été obtenues (DLE, Permis d'aménager). L'opération a également été éligible au Fonds Vert à hauteur de 500 000 € en complément des subventions de la Région Ile-de-France (2 000 000 €) et du Département (2 100 000 €). De premiers travaux ont été réalisés à l'été 2024.

## Plan de déplacement inter-entreprises (PDMIE)

Le PDMIE lancé sur les pôles PariEst, Mandinet et Valorée, avec l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Seine-et-Marne, a été finalisé et remis à la région Île-de-France. Il vise à réduire l'empreinte carbone en matière de déplacements et de basculer vers une mobilité durable.

### ■ Action n° 04#02 du PCAET

## Schéma d'accueil et de service aux entreprises (SASE)

Suite à l'adoption du SASE au conseil du 14 décembre 2023, plusieurs rencontres ont été organisées avec

les partenaires institutionnels, les techniciens et élus des villes pour mettre en œuvre ce plan d'actions d'aménagement économique sur les sites jugés prioritaires.

## ■ Action n° 02#07 du PCAET

### TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Suite à sa labellisation "Territoires d'Industrie", Paris - Vallée de la Marne a recruté une cheffe de projet chargée de la mise en œuvre du programme d'actions de "Marne et Brie Industries" associant 3 autres intercommunalités du bassin d'emploi de Marne-la-Vallée (Marne et Gondoire, l'Orée de la Brie et Les Portes briardes).

### ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS ET FAVORISER LEUR IMPLANTATION

L'Agglomération soutient la création et le développement des entreprises dans un contexte économique incertain. Elle encourage les relations inter-entreprises sur son territoire. En 2024, elle a poursuivi la démarche filières construction et numérique et celle engagée dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

#### Implantation d'entreprises et immeubles de rapport

##### Au 1<sup>er</sup> semestre 2024, l'Agglomération a :

- enregistré 49 transactions sur le territoire : 27 transactions sur des locaux d'activités/ entrepôts (31 575 m<sup>2</sup>) et 22 transactions sur des bureaux (2 742 m<sup>2</sup>).

#### L'Espace entrepreneurs

Inauguré en 2021, L'Espace entrepreneurs a pour but d'accompagner les entreprises et les porteurs de projet dans les différentes phases de leur développement.

##### En 2024, l'Espace entrepreneurs a :

- organisé plus de 100 actions collectives qui ont réuni plus de 700 participants
- accueilli plus de 450 porteurs de projets de création d'activité
- accompagné plus de 180 entreprises au travers de diagnostics ou de suivis personnalisés.

Afin d'animer le réseau des entrepreneurs sur son territoire, l'Agglomération communique régulièrement auprès des forces vives locales, notamment via l'agenda des événements économiques, l'InfosÉco, la lettre d'information économique et la page LinkedIn.

La 3<sup>e</sup> édition des Rencontres économiques, organisée le 8 octobre, à Croissy-Beaubourg (voir p. 11), a rassemblé plus de 100 entreprises et acteurs économiques. Ils ont découvert les compétences intercommunales à travers différents stands et ont échangé lors d'un speed-meeting afin de développer leur réseau.

L'Espace entrepreneurs, la Direction de la Commande et des Achats Publics et la CCI Seine-et-Marne ont coorganisé 1 atelier "Comment remporter un marché public?" à la Maison de l'entreprise innovante, à Champs-sur-Marne.

#### Afin de mener à bien ses missions, l'Espace entrepreneurs s'entoure de nombreux partenaires :

- France Active Seine-et-Marne Essonne, l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) et la BGE PaRIF, qui participent, par l'animation d'ateliers et de réunions d'information, à la vie de cet équipement tout en proposant des outils d'aide et d'accompagnement aux porteurs de projet
- Initiative Nord-Seine-et-Marne et Réseau Entreprendre 77 qui délivrent des prêts d'honneur aux créateurs d'entreprise
- Une coopérative d'activité et d'emploi, Omnicité, qui permet à ses bénéficiaires de créer leur activité tout en bénéficiant de droits sociaux, de services mutualisés et d'un accompagnement spécifique
- Les acteurs consulaires comme la CCI Seine-et-Marne et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) qui organisent tout au long de l'année différents événements et rencontres, dont, côté CCI, le SecNumEco le 5 novembre à l'Utec d'Émerainville consacré à la cybersécurité et, côté CMA, le Salon Savoir-Faire et Matières dédié à l'artisanat d'art et qui s'est tenu les 22, 23 et 24 novembre à la Ferme du Buisson, à Noisiel.

#### L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

##### L'Agglomération a poursuivi la promotion et le développement des innovations sociales et environnementales :

- La 6<sup>e</sup> édition de l'appel à candidatures "Boostez votre idée engagée à Paris - Vallée de la Marne", en partenariat avec France Active Seine-et-Marne Essonne, a permis d'accompagner 4 porteurs de projet à travers des rendez-vous individuels, des ateliers collectifs et des temps de partage. 2 porteurs de projet ont suivi le programme "Emergence" ayant vocation à accompagner la concrétisation de projets ESS.
- Copilotage du Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE), lauréat de l'AMI PTCE 2024 pour développer l'axe "alimentation saine pour tous"
- Animation de 3 cafés de l'ESS afin de rassembler entreprises et acteurs du secteur autour de thématiques spécifiques (biodiversité, sport et climat)

- Le mois de l'ESS est revenu pour sa 2<sup>e</sup> édition, du 7 au 27 novembre 2024. L'objectif a été de faire découvrir au public les structures de l'ESS du territoire au travers d'ateliers écoresponsables et solidaires. L'évènement a démarré avec le forum de l'Économie Responsable, le 7 novembre, et a rassemblé des associations, des entrepreneurs et des habitants autour d'une conférence et d'une remise de Trophées ESS et RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Des structures de l'ESS ont présenté des dispositifs dédiés au développement d'activité solidaire, d'autres ont proposé des solutions locales aux entreprises.

### **La Maison de l'entreprise innovante (MEI)**

Au cœur de la Cité Descartes, pôle d'excellence dédié aux villes de demain, à Champs-sur-Marne, la MEI déploie un ensemble de services dédiés à la création et au développement d'entreprises. Elle réunit 3 structures: l'incubateur Descartes, une pépinière d'entreprises et un hôtel d'entreprises.

#### **En 2024, elle a :**

- accueilli de nouveaux résidents (14 locataires dans l'hôtel d'entreprise soit 800 m<sup>2</sup> de bureau et un taux d'occupation de près de 75 %)

### **SOUTENIR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE**

La participation à l'animation et à la valorisation du campus Descartes, comme l'encouragement de la synergie des acteurs et des dispositifs dédiés à la filière des villes de demain, contribue à positionner Paris - Vallée de La Marne en tant que territoire d'innovation et pôle régional de la filière d'excellence des villes de demain.

#### **En 2024, l'Agglomération a :**

- participé aux Journées Portes Ouvertes (3 février), Forum des stages (21 novembre), Premières rencontres Partenaires – Université (3 décembre), Soutien au Colloque international en Management du sport (3-5 septembre) et au Colloque Recherche et Action Publique (10-11 octobre)
- renouvelé la convention-cadre pluriannuelle formalisant le partenariat entre l'Agglomération Paris - Vallée de la Marne et l'Université Gustave Eiffel.
- publié l'étude In-SITU (TEPP.EU) et diffusé sa synthèse: "L'impact socio-économique de l'Université Gustave Eiffel sur l'Agglomération Paris - Vallée de la Marne: un atout incontestable pour le territoire"
- attribué le prix de thèses "Territoire" 2024 à Christelle Nabintu-Kajoka pour ses travaux sur la dépollution des eaux usées, en partenariat avec Paris - Est Sup, le 22 novembre.
- été auditée par le HCERES dans le cadre de l'évaluation de l'Université Gustave Eiffel (mai 2024), en vue de sa sortie d'expérimentations.

### **Fabrique des Savoirs**

Avec son programme annuel "Sciences de saison", découpé par trimestres, la Fabrique des Savoirs organise, avec des spécialistes et des universitaires, des conférences-débats, des tables rondes, des discussions en ligne et des ateliers ouverts au grand public. Elle programme de discussions scientifiques en médiathèques, participe à la Fête de la Science (4 au 14 octobre) et aux journées nationales de l'architecture et développe des partenariats avec des acteurs locaux (MPT Victor Jara, Mission locale intercommunale, Bailleur Seqens...).

### **Instances de concertation**

Prévues dans la convention passée entre l'Agglomération et l'université Gustave Eiffel, et associant la ville de Champs-sur-Marne et la ComUE Paris-Est Sup, 2 comités "cadre de vie", plus spécifiquement orientés sur les questions de gestion des espaces publics de la Cité Descartes et associant EpaMarne, se sont tenus en 2024.

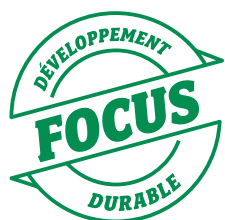
L'Agglomération a également participé à l'étude sur l'impact socio-économique de l'Université Gustave Eiffel sur Paris - Vallée de la Marne, contribué au programme de recherche-action CityFAB et participé aux évènements du réseau de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF).

### **■ Action 01#02 du PCAET**



## PERSPECTIVES 2025

- Lancement des travaux de requalification de l'avenue de la Trentaine à Chelles (3,1 M€)
- Suite des travaux de la ZAI de Torcy et lancement de la commercialisation du lotissement industriel
- 2<sup>e</sup> séquence de travaux sur la rue Jean-Cocteau à Pontault-Combault
- Réalisation d'une étude de redynamisation du Luzard II à Noisiel
- Réalisation d'une étude sur le bureau à Paris - Vallée de la Marne
- Poursuite des livraisons de nouveaux programmes immobiliers à Champs-sur-Marne (Cité Descartes), Vaires-sur-Marne (Gué de Launay), Croissy-Beaubourg (Lamirault), Chelles (Tuilerie) et Courtry (Régale)
- Regroupement de la direction du Développement économique au Canopée, à Champs-sur-Marne, au sein d'un nouvel Espace entrepreneurs
- Poursuite des actions d'animation économique et de soutien aux entreprises dans un contexte économique tendu pour favoriser la résilience et faciliter les coopérations territoriales
- CityFab : signature d'une convention de recherche-action avec l'Université Gustave Eiffel sur trois programmes thématiques ■ **Action 01#02 du PCAET**
- Lancement de l'observatoire local du logement étudiant Paris – Vallée de la Marne, labellisé par la FNAU et l'AVUF



Le développement économique est un autre pilier développement durable. Les objectifs de Développement Durable s'attachent particulièrement à la diversification de l'activité économique, à la modernisation technologique et au renforcement de la recherche, du développement et de l'innovation. Ce volet est intégré à l'ensemble du PCAET à travers l'aménagement économique, l'animation des éco-filières et l'accompagnement des employeurs des zones d'activités économiques vers des pratiques de mobilité plus durables. Il se traduit également par le soutien à l'économie locale dans les secteurs de l'alimentation, de la gestion des déchets, du tourisme et des loisirs.

### 3<sup>e</sup> édition des Rencontres Économiques



# ACCOMPAGNER LE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES ET SOUTENIR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

**Paris - Vallée de la Marne œuvre chaque jour autour de l'emploi pour accompagner les habitants et entreprises. La promotion d'un emploi local, qualitatif et durable est un enjeu majeur pour l'Agglomération. En 2024, les demandeurs d'emploi de catégorie A sont près de 11 000 sur le territoire, en hausse par rapport à 2023.**

## LE SERVICE INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI (SIE)

Le SIE accueille et accompagne les demandeurs d'emploi, salariés et personnes en reconversion professionnelle, de 26 ans et plus.

Acteur de l'information et de l'orientation professionnelle, ce service de proximité permet de répondre aux besoins des publics tels que la recherche d'un emploi, d'une formation, la réalisation d'un CV ou encore la préparation à un entretien.

Avec ses 2 antennes, à Chelles (au Nord) et Roissy-en-Brie (au Sud), et son partenariat avec la Maison Intercommunale de l'insertion et de l'Emploi (M2IE) à Torcy, pour l'accompagnement des publics au centre du territoire, le SIE est accessible à l'ensemble des habitants de Paris - Vallée de la Marne.

### En 2024, Le SIE c'est :

- Près de 1300 entretiens réalisés par le service
- 31 ateliers : Internet pour l'emploi, Se préparer à un entretien, le pack Forum Emploi, "1, 2, 3 vers l'emploi"...

## UN ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Accompagner les entreprises qui recrutent ou qui s'implantent sur le territoire, tel a été l'un des enjeux majeurs de l'Agglomération en matière d'emploi en 2024, qui s'est traduit par de nombreuses actions, notamment :

- Une Matinale de l'Artisanat, organisée le 14 mars à Roissy-en-Brie, a permis de faire découvrir à plus de 550 collégiens et lycéens du territoire les formations autour de l'artisanat. Plus de 10 exposants étaient présents avec de nombreuses démonstrations pour susciter des vocations auprès des jeunes publics
- Le Forum Objectif Emploi, rendez-vous majeur du recrutement à Paris - Vallée de la Marne, s'est tenu le 4 avril à Noisiel. Son objectif était de faciliter la mise en relation entre les demandeurs d'emploi du territoire et les entreprises ayant des postes à pourvoir. Pour cette 12<sup>e</sup> édition, une trentaine d'entreprises étaient présentes et plus de 630 visiteurs ont fait le déplacement
- Le Salon Trouve ton job a réuni près d'une quarantaine d'entreprises et partenaires et plus de 650 visiteurs. Ce nouveau temps fort du recrutement ouvert au grand public s'est tenu le 21 novembre à Chelles, dans le cadre des rendez-vous de l'orientation et de l'emploi
- Parallèlement à ces actions portées par l'Agglomération, les services intercommunaux ont également été en soutien d'initiatives communales ou des partenaires, comme le forum de l'orientation de Lognes ou l'action recrutement au Centre Commercial Klepierre de Pontault-Combault.

Le Service Intercommunal de l'Emploi a également contribué à ces actions avec différentes mobilisations comme "1,2,3 vers l'emploi" avec la CAF ou des actions auprès des publics dans des ateliers sociolinguistiques à Chelles. Ces éléments sont constitutifs d'une stratégie de "aller-vers" qui consiste à se rapprocher des communes et des publics avec des actions hors les murs.



## LE RÉSEAU DE PARTENAIRES

L'Agglomération finance plusieurs structures du territoire œuvrant dans les champs de l'insertion, de l'emploi et de la formation professionnelle.

### La Mission Locale de Paris - Vallée de la Marne

Dotée de 3 antennes à Chelles, Torcy et Roissy-en-Brie, elle accueille les jeunes de 16 à 26 ans afin de les accompagner dans leurs démarches d'accès ou de retour à l'emploi.

En 2024, 3 207 jeunes ont été accompagnés

**En 2024, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 527 780 €**

### La Maison Intercommunale d'insertion et d'Emploi (M2IE)

Située à Torcy, cette structure associative multipolaire développe de nombreuses compétences (formation, clauses sociales, suivi des publics RSA, chantiers d'insertion...) pour accueillir, suivre et assister ses publics dans l'ensemble de leurs démarches.

**En 2024, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 415 000 €**

### L'École de La 2<sup>e</sup> Chance (E2C)

Cette structure, située à Chelles, accueille des publics de moins de 26 ans au profil spécifique (notamment en décrochage scolaire) afin de les réorienter et de les former professionnellement.

L'année 2024 a vu l'association "Hub de la Réussite", qui portait l'E2C, être liquidée. L'Agglomération est restée en soutien de la création de la nouvelle association pour une réouverture de l'antenne de Chelles le 17 juin 2024.

**En 2024, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 60 000 €**

### L'Association Régionale pour l'insertion, le Logement et l'Emploi (ARILE)

Regroupement de plusieurs structures associatives, dont Tremplin qui agit sur le sud du territoire, l'ARILE participe à l'insertion des publics en les mettant à disposition d'entreprises et de collectivités pour effectuer des missions dans le cadre de l'insertion.

**En 2024, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 10 000 €**

### Salon de l'intelligence de la Main et de la Technologie (SIMT)

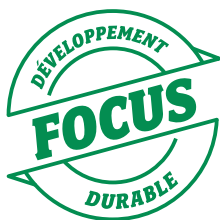
Ce salon s'inscrit dans une démarche d'orientation des élèves de 3<sup>e</sup>, des élèves de 2<sup>de</sup> en voie de réorientation et des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans.

En 2024 le salon a réuni 1 182 élèves.

**En 2024, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 2 500 €**

## PERSPECTIVES 2025

- Diversifier les actions par typologie et secteurs pour toucher l'ensemble de la population
- Asseoir le rôle de l'Agglomération en tant que facilitateur du recrutement pour les entreprises de Paris - Vallée de la Marne
- Pérenniser les partenariats avec les acteurs de l'emploi du territoire



Étroitement lié au développement économique, l'emploi est un élément clé de la promotion de l'entrepreneuriat, de la créativité et de l'innovation, mis en avant par les objectifs de Développement Durable. La coopération et le soutien de l'Agglomération envers les acteurs économiques sont essentiels pour atteindre ces objectifs. En effet, l'Agglomération subventionne des associations d'insertion professionnelle particulièrement engagées dans les mobilités durables et l'économie circulaire. De même, chaque action dédiée à l'emploi vise à favoriser le développement de l'emploi local, l'implication des populations locales et la réduction des temps de trajet domicile-travail.

# VALORISER UN TERRITOIRE

## ATTRACTIF ET DYNAMIQUE

**Paris - Vallée de la Marne bénéficie d'une situation exceptionnelle, à mi-distance entre Paris et Disneyland, et au carrefour de services de transports majeurs. Doté d'une grande richesse naturelle et architecturale, le territoire compte plusieurs sites emblématiques comme le Château de Champs-sur-Marne, la Ferme du Buisson, la cité Descartes, la cité Menier ou encore l'île de loisirs de Vaires-Torcy.**

**Avec Paris - Vallée de la Marne Tourisme, l'Agglomération propose une offre de loisirs intergénérationnelle et attractive à ses habitants et visiteurs.**

### UN OFFICE DE TOURISME MOBILE

Présent chaque semaine dans les villes de l'Agglomération et lors d'événements majeurs, l'Office de Tourisme mobile permet de garder le lien avec la population pour qu'elle s'approprie les richesses de son territoire. En 2024, 350 visiteurs ont été accueillis à l'occasion de la tournée hebdomadaire.

L'Office de Tourisme à couvert 15 événements organisés par les villes de Paris - Vallée de la Marne. 900 personnes ont été ciblées à l'occasion de ce programme hors les murs :

- Troc aux plantes (Courtry), Taux de remplissage à 100 %
- Chelles prépare son jardin (Chelles),
- Festival Vert (Brou-sur-Chanterein)
- La Pontelloise (Pontault-Combault)
- Journée Olympique et Paralympique de Paris - Vallée de la Marne (Noisiel)
- Par has'Art! (Lognes)
- Commémoration de la Libération de Paris et sa région (Roissy-en-Brie)
- Trocs et Puces (Torcy)
- Alim ton Agglo (Chelles)
- Salon du Chocolat (Courtry)
- Salon savoir-faire et matières (Noisiel)
- Le festival Tout'Ouïe (Noisiel)
- Marchés de Noël (Torcy et Pontault-Combault)
- Le salon des seniors (Chelles)

### CAP SUR LA MARNE

Paris - Vallée de La Marne Tourisme fait partie du collectif Cap sur La Marne en collaboration avec Val-de-Marne Tourisme & Loisirs, Seine-Saint-Denis Tourisme et L'Office de Tourisme de Marne et Gondoire. L'objectif: faire vivre la Marne en proposant une saison de découvertes au fil de l'eau (événements inédits, croisières, balades, activités nautiques...).

#### La grande aventure

La deuxième édition de La Grande Aventure a eu lieu les 8 et 9 juin 2024. Deux jours durant lesquels les 942 participants ont parcouru 130 km, traversant 25 villes de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, à pied, à vélo et en canoë-kayak. Au fil des parcours, 37 étapes culturelles étaient proposées: interventions historiques, découvertes naturelles, visites de sites ou encore performances artistiques. En point d'orgue, un bivouac chaleureux était proposé sur la base de loisirs, à Champs-sur-Marne, exclusivement réservée pour l'occasion.

#### Les croisières

À bord du Francilien, au départ de Joinville-le-Pont, Neuilly-Plaisance, Lagny-sur-Marne, et traversant Paris - Vallée de la Marne, les croisières organisées par le collectif permettent de (re)découvrir la rivière et ses richesses. En 2024, 407 personnes ont participé aux 17 croisières organisées, en Seine-et-Marne. Plusieurs thématiques étaient mises à l'honneur: Croisière contée • Si la Marne m'était racontée • Croisière chocolat • Croisière petit-déjeuner • Observation de la faune et flore • Croisière bière et fromage • Croisière brunch • Croisière écluse • Croisière miel • Croisière atelier couronne de fleurs

## LA SAISON D'ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTIELLE DE L'OFFICE DE TOURISME

### Saison d'animations

En 2024, l'Office de Tourisme a organisé 2 saisons d'animations. Ceci représente en tout 63 dates programmées et un travail avec des acteurs et partenaires locaux tels que : Epona, L'AMTUIR, le Théâtre de Chelles, le Centre des Monuments Nationaux, Yprema, le Centre Photographique d'Île-de-France, La Ferme du Buisson, l'île de Loisirs de Vaires - Torcy, Le Siam 77, Les Amis du Château des Charmettes, la brasserie L'instant, L'Atelier de Dorure, La Société Archéologique et Historique de Chelles et la galerie d'art TresOrient.

### Un adventure game à Roissy-en-Brie

Le samedi 6 avril, l'Office de Tourisme organisait un adventure game dans les rues de Roissy-en-Brie. Les 110 inscrits étaient invités à plonger dans une aventure digne des plus grands films d'espionnage : arpenter les rues de la ville de Roissy-en-Brie, découvrir son patrimoine et mettre un terme aux agissements du terrible Professeur Sismik...

### La Journée Olympique et Paralympique

Temps fort de l'année 2024, la Journée Olympique et Paralympique de Paris - Vallée de la Marne, était organisée le samedi 22 juin, quelques semaines avant le lancement des Jeux. Cet événement sportif, festif et convivial a rassemblé 13 000 personnes autour d'une vingtaine de stands d'initiations sportives, d'un espace restauration, du concert de Magic System et d'un feu d'artifice. L'occasion de célébrer les Jeux et de mettre à l'honneur les valeurs de l'olympisme avec les habitants du territoire.

### Protour tournages

Dans le cadre de sa stratégie de développement des tournages à Paris - Vallée de la Marne, l'Office de Tourisme organise chaque année des Protours à destination des sociétés de production et repéreurs. L'objectif : valoriser le territoire et son potentiel en matière de tournages de films, séries, publicités... Le 17 octobre 2024, 16 repéreurs ont eu l'occasion de visiter la Cité Descartes et ses différents bâtiments.

## CRÉER DU LIEN AVEC LES ACTEURS DU TOURISME ET DU LOISIR LOCAUX

### Le rendez-vous des hôteliers

2024 a été marquée par la mise en place d'une démarche "d'aller vers" les hôteliers du territoire, *via* la mise en place d'une newsletter trimestrielle et d'un rendez-vous biannuel dédiés aux hôteliers du territoire. Le premier rendez-vous des hôteliers a eu lieu le 5 juin. L'objectif : échanger et collaborer avec les hébergeurs pour contribuer à l'amélioration de leur visibilité et à l'augmentation de leur taux de remplissage. Une occasion notamment de présenter aux 14 hôteliers présents les services de l'Agglomération et ses partenaires institutionnels auxquels ils pourraient avoir recours.





### La Soirée du tourisme

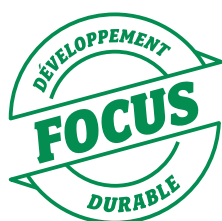
Rendez-vous annuel organisé par l'Office de Tourisme de Paris – Vallée de la Marne, la Soirée du tourisme a pour but de rassembler les acteurs du tourisme et du loisir locaux pour évoquer les projets en cours et à venir, créer des synergies et des potentielles collaborations. L'édition 2024 a eu lieu vendredi 6 décembre dans l'enceinte du château de Champs-sur-Marne. Après des présentations et temps d'échange, la soixantaine de convives a pu assister au nouveau spectacle immersif donné au château : *Le Noël des siècles*.

En 2024, les élus du conseil communautaire ont répondu favorablement à 2 demandes de subventions :

- ▶ 10 000 € pour le Centre des Monuments Nationaux
- ▶ 10 000€ pour l'Association des Amis des Domaines des Châteaux de Champs-sur-Marne et de Jossigny

### PERSPECTIVES 2025

- ▶ Poursuivre le déploiement de la stratégie de l'attractivité, du tourisme et du loisir votée en septembre 2022
- ▶ Dynamiser l'attractivité du territoire à travers les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024
- ▶ Assurer la visibilité et la notoriété de la destination Paris - Vallée de la Marne
- ▶ Mettre en place un observatoire du tourisme à Paris - Vallée de la Marne
- ▶ Créer un e-shop touristique
- ▶ Développer les aménagements touristiques et digitaliser l'offre touristique
- ▶ Renforcer l'offre de services à destination des professionnels du tourisme du territoire et notamment les hôteliers
- ▶ Travailler à la mise en œuvre de projets pour développer le tourisme fluvestre à Paris - Vallée de la Marne"



Les Objectifs de Développement Durable abordent le tourisme sous l'angle de ses impacts sur l'emploi ainsi que sur la mise en valeur de la culture, des produits locaux et des paysages. L'Agglomération porte déjà une démarche de développement durable en lien avec les activités pédestres et cyclables qui sont organisées et promues.

# SOUTENIR LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Dotée de plusieurs équipements aquatiques et sportifs ainsi que de la compétence "Soutien au sport de haut niveau", Paris - Vallée de la Marne mène une politique active en matière de développement sportif sur son territoire.

À l'été 2024, l'Agglomération a accueilli les épreuves olympiques et paralympiques d'aviron et de canoë-kayak des Jeux de Paris 2024 au stade Nautique Olympique régional, situé dans l'île de loisirs de Vaires-Torcy, mais également les épreuves de Course sur route de Paracyclisme passées par Courtry.

## LE SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Paris - Vallée de la Marne exerce la compétence de "Soutien au sport de haut niveau" depuis 2019. Suite aux élargissements des critères adoptés en 2022, l'Agglomération poursuit son soutien aux clubs locaux engagés dans une pratique sportive de haut niveau sur son territoire.

Elle encourage toutes les disciplines dont le caractère de haut niveau est reconnu par arrêté ministériel dont les sportifs sont inscrits sur la liste ministérielle de haut niveau (en catégories "Élite", "Seniors", "Relève" et "Espoir" et "Collectifs nationaux") et toutes les équipes évoluant dans un championnat de niveau national.

### En 2024, l'Agglomération a soutenu :

- 71 sportifs individuels avec une aide de 50 500 € (+12 athlètes par rapport à 2023 / +10 % du montant des subventions)
- 37 équipes avec un soutien de 224 250 € (+10 équipes par rapport à 2023 / +28 % du montant des subventions)
- Soit au total, 30 clubs locaux (+2 clubs par rapport à 2023), avec une aide financière de 274 750 € (soit une hausse de +24 % par rapport à 2023, uniquement liée aux très bons résultats des clubs du territoire).



## PERSPECTIVES 2025

- Soutenir les clubs locaux impliqués dans le sport de haut niveau pour les disciplines olympiques et paralympiques
- Continuer de valoriser et mobiliser les sportifs et équipes soutenus sur des projets de promotion et de développement du sport



Les actions de Paris - Vallée de la Marne en matière de soutien au sport de haut niveau, telles que l'accueil des épreuves olympiques et paralympiques, contribuent à l'atteinte des objectifs de Développement Durable liés à la santé et à la réduction des inégalités, en offrant des opportunités à la fois aux athlètes de haut niveau et aux clubs locaux. L'augmentation du soutien financier aux sportifs et équipes du territoire favorise une participation inclusive au sport, tout en renforçant les capacités locales et en promouvant l'égalité d'accès à la pratique sportive.







**DÉFENDRE**  
**LE BIEN VIVRE**  
**ENSEMBLE**  
**ET ASSURER**  
**LA QUALITÉ**  
**DE VIE**

# AMÉLIORER L'ACCÈS AU SOIN ET SENSIBILISER LES POPULATIONS

**Paris - Vallée de la Marne assure la mise en œuvre des politiques de santé pour lutter contre la désertification médicale, améliorer l'accès aux soins, et renforcer l'offre de soins via son Contrat local de santé (CLS) intercommunal. Elle œuvre donc en relation étroite avec les partenaires santé du territoire.**

## **ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE**

Pour aider les communes et les praticiens dans le développement de leurs offres de soins, l'Agglomération continue de s'appuyer sur son marché spécifique avec le cabinet Mazars. Ce dernier peut être sollicité pour des missions d'accompagnement, à condition d'avoir un projet prédéfini.

L'Agglomération a réalisé un guide d'installation à destination des professionnels de santé à Paris - Vallée de la Marne. Présentant notamment les aides disponibles, ce document vise à accompagner les praticiens dans leur installation sur le territoire.

La mise en place du Fonds d'aides aux projets de santé (FAPS), adopté en concertation avec les 12 maires du territoire en mars 2022, va également permettre de participer au financement de travaux d'aménagement de locaux dont les communes sont propriétaires ou locataires ainsi que de financer leur équipement pour l'exercice d'activités médicales et/ou paramédicales. Ainsi, en 2024, l'Agglomération a octroyé un FAPS d'un montant de 72 620 € à la commune de Pontault-Combault pour les travaux d'aménagement en vue de la création de son centre de santé, ouvert en octobre.

Cette année, l'Agglomération a également travaillé à l'élaboration de son nouveau Contrat local de santé pour la période 2024 – 2028, avec l'ensemble des communes, partenaires et acteurs locaux.

22 000 € de subvention ont été versés pour la coordination de ce dispositif par l'Agence régionale de santé d'Île-de-France.

## **PARTICIPATION AUX RENCONTRES NATIONALES À BORDEAUX**

L'Agglomération est membre du Réseau Français des Villes Santé (RFVS). À ce titre, elle a participé aux Rencontres nationales sur la thématique "Activités physiques et sportives dans l'espace public: accessibilité, équité et santé" organisées à Bordeaux, du 28 au 30 mai. L'enjeu était notamment d'appréhender la ville et son espace géographique pour une santé plus favorable aux habitants.

## **CAMPAGNE OCTOBRE ROSE**

En 2024, les 12 villes se sont mobilisées aux côtés de l'Agglomération pour la campagne annuelle Octobre Rose, en faveur du dépistage des cancers du sein. Différentes initiatives ont été proposées: animations et stands d'information, ateliers de sensibilisation à l'autopalpation mammaire, ateliers de sensibilisation dans les médiathèques, conférence-échange sur la thématique de l'alimentation-santé lors d'Alim'ton Agglo, concert de musique live du groupe 'Straits', avec reversement intégral des recettes à l'AVACS (Association Vaincre le Cancer Solidairement), marche rose ou encore l'exposition "12 femmes pour un combat".

En tout, une quinzaine d'animations ont été organisées sur le territoire en octobre 2024, en lien avec différents partenaires et professionnels de santé.

## **LA MAISON SPORT-SANTÉ**

La santé est au cœur des priorités de l'Agglomération, qui, en avril 2024, a obtenu le renouvellement de l'habilitation Maison Sport-Santé (MSS) pour une durée de 5 ans, après avoir répondu à l'appel à projet lancé par le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère des Sports.

Son objectif est de promouvoir l'activité physique adaptée dans une ambition de prévention ou de thérapie non médicamenteuse. Conçue pour les personnes en bonne santé mais n'ayant peu ou pas pratiqué de sport et celles qui souffrent de maladies chroniques ou d'affections longue durée, la MSS fournit un accompagnement personnalisé.

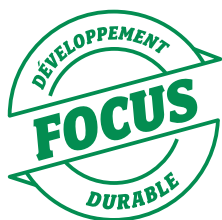
Depuis un peu plus d'1 an, la MSS prend de l'ampleur. 2 antennes ont ouvert en décembre, à Chelles et Torcy. Les partenariats se consolident avec les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS). Le développement des partenariats passe notamment par les clubs sportifs comme les clubs de tennis de Torcy et de Champs-sur-Marne, l'association VIACTI à Chelles et l'association "Parcours des communs" à Lognes, dans le cadre du programme "Passerelle".



Le Dispositif d'appui à la coordination (DAC) est également devenu partenaire dans le cadre du "Parcours global après traitement d'un cancer". Cela permet aux bénéficiaires une prise en charge du bilan d'évaluation, ainsi qu'une partie du programme "Passerelle", dans la limite du forfait de 45 € par personne.

#### PERSPECTIVES 2025

- ▶ Poursuivre le travail avec les communes pour favoriser l'installation de professionnels de santé et lutter contre la désertification médicale
- ▶ Signature du contrat local de santé 2024-2028
- ▶ Développer les actions autour de la maison sport-santé
- ▶ À l'instar d'Octobre Rose, mettre en place des actions de prévention en matière de santé



Les objectifs de Développement Durable en matière de santé visent à garantir l'accès de tous à des services et des soins de santé essentiels de qualité, ainsi qu'à réduire les décès liés à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et des sols. Le PCAET et le Contrat Local de Santé (CLS) interagissent sur la sensibilisation et la formation autour des questions relatives à la qualité de l'air et au bruit dans l'environnement.

# RENDRE LE DROIT ACCESSIBLE À TOUS

L'Agglomération est dotée de trois Point-Justice / Maisons de Justice et du Droit (MJD) à Chelles, Lognes et Pontault-Combault. Ces lieux d'accueil, d'information et d'aide juridique, de médiation, de prévention et de citoyenneté, sont accessibles à tous, gratuitement et en toute confidentialité.

## RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS

Les MJD ont pour missions principales :

- > L'accès au droit et l'aide aux victimes
- > La résolution amiable des litiges
- > La prévention de la délinquance par l'accueil de permanences judiciaires de proximité sur convocation : la réparation pénale, le suivi et l'aide à la réinsertion, et la citoyenneté par des actions de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté à destination des jeunes et des adultes

**En 2023, les MJD ont accueilli 30 151 usagers (accueil physique et téléphonique confondus) :**

- > 9 467 usagers à la MJD à Chelles
- > 9 881 usagers à la MJD à Lognes
- > 10 803 usagers à la MJD à Pontault-Combault

Quotidiennement, elles assurent l'accueil physique et téléphonique d'usagers et leur apportent les informations nécessaires à la résolution de leurs conflits. La plaquette d'information *Accès au droit* a été mise à jour et des journées découvertes seront organisées sur chaque MJD pour les professionnels afin de les aider à mieux orienter leurs bénéficiaires.

Pour répondre au mieux aux besoins des usagers, les MJD travaillent en étroite collaboration avec des partenaires spécialisés dans différentes filières du droit. Ces associations, financées en partie par l'Agglomération, assurent des permanences au sein des MJD. C'est le cas notamment d'ACJuSE, Adil 77, Ceraf Médiation, Rebond 77, France victime 77 – AVIMEJ et du CIDFF Sud-Est Francilien.

**Subventions accordées par l'Agglomération aux associations partenaires des MJD : 69 600 €**  
**L'Agglomération a perçu 10 000 € de subvention du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) pour les activités proposées au sein du réseau des MJD**

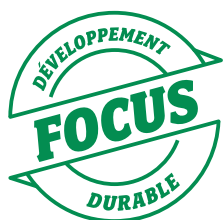
## DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES

De nombreuses femmes participent aux différentes permanences des 3 MJD de l'Agglomération, facilitant ainsi leur accès au droit. Plusieurs initiatives ont été mises en place sur le territoire :

- > Cofinancement de l'Agglomération des permanences du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)
- > Organisation de permanences pour les femmes victimes de violences conjugales, au commissariat de police de Chelles

## PERSPECTIVES 2025

- > Développer les animations et informations sur l'accès au droit afin de mieux prévenir et informer les habitants du territoire
- > Organisation de journées d'information collectives à destination des publics et des partenaires
- > Organisation de journées d'information à destination des professionnels afin de mieux orienter et accompagner les victimes de violences intrafamiliales



Les MJD de l'Agglomération répondent directement aux objectifs de Développement Durable en assurant un accès égalitaire à la justice et au droit pour tous, sans discrimination. En offrant un service de proximité, elles permettent une résolution amiable des conflits, soutiennent les victimes, et participent à la prévention de la délinquance. Leur approche inclusive, avec des permanences juridiques gratuites et confidentielles, soutient particulièrement les femmes et les familles en difficulté, contribuant ainsi à l'autonomisation des citoyens et à la réduction des inégalités sociales. Ce service essentiel renforce la cohésion sociale et promeut une justice équitable pour tous.

# AGIR EN FAVEUR DE

## LA PRÉVENTION ET DE LA CITOYENNETÉ

L'Agglomération met régulièrement en place des actions pour sensibiliser les habitants autour de diverses thématiques. Elle s'appuie sur un large réseau de partenaires tels que l'Éducation nationale, le ministère de la Justice, le ministère des Solidarités et de la Santé, les services municipaux, les associations ou encore les structures sociales du territoire.

### DES ACTIONS VARIÉES POUR UN LARGE PUBLIC

Paris - Vallée de la Marne intervient sur 2 thématiques :

- La citoyenneté et l'accès au droit
- La prévention et la promotion de la santé

### En 2024, ont été organisés :

- Une semaine de prévention VIH/IST avec distribution de préservatifs et plaquettes d'information pour les différentes communes de l'Agglomération ayant organisé des dépistages. À cette occasion des stands de prévention ont été tenus au sein du Nautil, du Centre aquatique intercommunal, à Champs-sur-Marne et de la piscine Robert-Préault, à Chelles et un partenariat avec l'association "Aides" a été mis en place pour sensibiliser à proximité de la gare de Pontault-Combault
- Différents ateliers sur La citoyenneté ou encore l'équilibre alimentaire, au sein des antennes de la Mission Locale Paris - Vallée de la Marne, pour les jeunes suivis à Chelles, Torcy et Roissy-en-Brie
- L'animation, en lien avec l'association "Esprit Qui Clic", d'un stand d'informations sur les répercussions de l'addiction aux écrans, lors de la E-Week organisée par Torcy
- Un partenariat avec la ville de Chelles lors de leur semaine de prévention pour animer l'exposition "Moi, jeune citoyen" auprès de scolaires
- Un partenariat avec la ville de Pontault-Combault dans le cadre du Mois sans tabac consistant en la tenue d'un stand lors d'un ciné/débat.

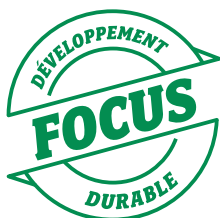
L'Agglomération a également participé financièrement aux projets des communes ayant répondu à l'appel à projet prévention "santé et citoyenneté" :

- À Chelles, financement d'une action pour sensibiliser les collégiens aux conduites à risques (addictions avec ou sans substances, réseaux sociaux, harcèlement et sexualité). Financement d'une action en faveur de l'estime de soi pour les classes de 6<sup>e</sup>.
- À Émerainville, financement de 2 actions :
  - Sensibilisation des écoliers puis des parents (café des parents, ateliers partagés parents-enfants...) sur le thème "assurer une continuité éducative entre le temps scolaire et périscolaire sur des questions de société".
  - Projection du film vice versa et débat
- À Lognes, financement de 2 actions :
  - Concours d'éloquence
  - Atelier de Krave Maga lors d'un séjour féminin "Sororité"

**Coût de la participation de l'Agglomération : 2 611 €**

### PERSPECTIVES 2025

- Poursuivre les actions de prévention en partenariat avec les communes et les acteurs locaux
- Reprendre la coordination et la participation financière des Intervenants sociaux en commissariats (ISC) qui interviennent au sein des commissariats de Chelles et Pontault-Combault. Les conventions de partenariat seront signées en 2025
- Création d'un poste d'ISC pour le commissariat de Torcy.



Le développement durable promeut la santé mentale, le bien-être, ainsi que la prévention des maladies transmissibles et non transmissibles. En 2024, plusieurs actions de sensibilisation ont été mises en place afin de renforcer l'accès à l'information et d'encourager des comportements responsables et sains.

# SOUTENIR ET DÉVELOPPER

## LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS

**Paris - Vallée de la Marne a pour volonté d'assurer aux habitants un accès à des espaces et équipements adaptés et sécurisés, afin de leur garantir une pratique physique et sportive diversifiée et de qualité.**

### UN RÉSEAU DE 4 PISCINES

Paris - Vallée de la Marne gère un réseau de 4 piscines sur son territoire. Situées à Chelles, Émerainville, Torcy et Vaires-sur-Marne, elles favorisent la pratique et l'apprentissage de la natation auprès d'un large public: scolaires, centres de loisirs, associations sportives et grand public.

En 2024, le réseau des piscines a accueilli **239 493 visiteurs** (soit une augmentation de 14 % par rapport à 2023) :

- > **101 899 entrées, à la piscine Robert-Préault, à Chelles** (soit une augmentation de 96 % par rapport à 2023, liée à une ouverture en année complète)
- > **30 882 entrées, à la piscine d'Émery, à Émerainville** (soit une baisse de 19 % par rapport à 2023)
- > **62 913 entrées à la piscine de l'Arche Guédon, à Torcy** (soit une baisse de 15 % par rapport à 2023)
- > **43 635 entrées à la piscine, à Vaires-sur-Marne** (soit une baisse de 5 % par rapport à 2023)

### Un engagement fort pour l'apprentissage à la natation

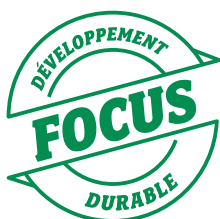
- > 60 écoles des villes du territoire bénéficiant de séances dispensées par les éducateurs sportifs de l'Agglomération (soit 97 248 entrées sur la saison 2023/2024)
- > La mise à disposition de créneaux dédiés pour les classes de 6<sup>e</sup> de 19 collèges (soit 14 460 entrées sur la saison 2023/2024)
- > 438 enfants de 6 à 12 ans inscrits sur l'année 2024 dans le cadre du dispositif "École de Natation" et encadrés par les éducateurs sportifs de l'Agglomération.

### Une action en faveur de la pratique sportive pour tous

Afin de favoriser la pratique sportive pour tous, Paris - Vallée de la Marne propose des activités et des tarifs adaptés selon les typologies de publics :

- > Un accès gratuit pour les enfants de moins de 4 ans
- > Un accès à tarif réduit pour les résidents des 12 communes du territoire
- > Un accès à tarif réduit pour les personnes en situation de handicap, voire une gratuité, selon le degré d'incapacité
- > Des séances pour 660 enfants et adultes issus de 6 organismes spécialisés (IME, FAM, etc.)

Depuis le 1<sup>er</sup> semestre 2023, l'Agglomération a élargi son offre d'activités à destination du public adulte. Des séances d'Aquajogging, de perfectionnement à la natation et d'Aquabike sont désormais proposées et réparties sur les 4 piscines du réseau, aux tarifs privilégiés de 7,50 € la séance pour les résidents et 9,50 € pour les extérieurs.



La pratique sportive contribue au Développement Durable en prévenant les maladies et en réduisant les inégalités sociales et économiques. Elle aide à lutter contre les maladies chroniques et améliore la santé mentale et le bien-être. Le sport favorise également l'inclusion sociale en offrant des opportunités à tous, indépendamment de l'origine ou du statut économique. Le réseau de piscines de Paris - Vallée de la Marne joue un rôle clé en rendant l'activité physique accessible à un large public. Grâce à sa collaboration avec divers acteurs locaux, il soutient l'accès à des installations sportives et sensibilise aux bienfaits de l'exercice, contribuant ainsi à la réduction des inégalités.



## PERSPECTIVES 2025

➤ Poursuivre la mise en œuvre du projet de service pour dynamiser le réseau des piscines

➤ Travaux :

- Piscine Robert-Préault, à Chelles : modernisation du système d'alarme, redimensionnement du local de stockage chlore et poursuite des différentes mises en conformité de l'établissement
- Piscine d'Émery, à Émerainville : mise aux normes des lignes de vie et des installations électriques
- Piscine de L'Arche Guédon, à Torcy : mise en conformité du local de stockage chlore, changement des pompes de filtration, éventuels travaux sur la structure suite à l'étude bâtiment menée
- Piscine à Vaires-sur-Marne : finalisation de l'aménagement du local coffre, mise en conformité et aménagement d'un local produit d'entretien, divers travaux de joints carrelage.

# LE NAUTIL

**Complexe de sport et loisirs situé à Pontault-Combault, l'équipement de 7 000 m<sup>2</sup> propose une large gamme d'activités. Labellisé Centre de Préparation aux Jeux 2024, Le Nautil est une référence sur le territoire, notamment grâce à la diversité de son offre.**

Le Nautil est composé de plusieurs espaces complémentaires :

- > Un espace Aquatique avec un bassin de 25 m, une piscine à vagues, un toboggan, une pataugeoire et des jeux d'eau pour les tout-petits
- > Un espace Forme avec trois courts de squash, un bassin d'aquagym, un sauna, un hammam, un jacuzzi, un bassin froid et un bassin circulaire extérieur, une salle de cours collectifs, une salle de musculation, de cardiotraining, d'haltérophilie et de cross training
- > Un espace Escalade de 1500 m<sup>2</sup> avec des voies allant jusqu'à 18 m de haut et 300 m<sup>2</sup> d'espace blocs

**En 2024, le Nautil a accueilli 325 000 visiteurs dont :**

- > 11 815 entrées pour l'accueil de 17 écoles élémentaires lors de séances scolaires (natation et escalade), encadrées par les éducateurs sportifs du Nautil
- > 3 578 entrées des élèves de 5 collèges du territoire lors de créneaux dédiés (avec notamment une section sportive Natation)

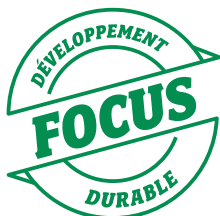
## SEMAINE DÉCOUVERTE

Du 9 au 15 septembre, le Nautil a organisé une semaine découverte, valorisant les activités proposées dans les espaces dédiés : Forme, Aquagym, Squash, Escalade et espace Détente. Durant une semaine, pour toute souscription à un abonnement annuel, le 13<sup>e</sup> mois était offert.

**808 abonnements ont été souscrits cette semaine, un record absolu**

## PERSPECTIVES 2025

- > Poursuivre la dynamique de l'année 2024, année de référence, tant au niveau de la fréquentation que des recettes enregistrées au sein de l'ensemble de l'équipement
- > Continuer à mettre en avant les offres promotionnelles, animations et challenges sportifs.



Les activités du Nautil contribuent aux ODD en favorisant la santé, le bien-être et l'égalité d'accès au sport, tout en soutenant un mode de vie sain et l'inclusion sociale. Sa diversité d'espaces permet à tous de pratiquer des activités physiques et de prévenir les maladies.

## RESTRUCTURATION ET RÉNOVATION

Démarré le 4 septembre 2023, le chantier de restructuration de l'espace aquatique s'est achevé le 16 avril 2024. Les usagers ont pu découvrir un nouvel espace d'accueil, chaleureux et fonctionnel, ainsi que des vestiaires plus modernes et pratiques. Les familles disposent dorénavant d'un espace dédié, convivial et coloré, comprenant des cabines de change plus spacieuses, des tables à langer et des sanitaires enfants. Les usagers ont fait part de leur satisfaction concernant cette modernisation. Les travaux engagés en 2023 et concrétisés en 2024 ont coûté environ **1,5 M€**.







# CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Pour compléter son offre de baignade et d'apprentissage de la natation, l'Agglomération a construit un nouvel équipement aquatique, implanté au sein de la Cité Descartes, à Champs-sur-Marne. Ouvert depuis le 12 décembre 2022, et situé à moins de 10 minutes de la gare de Noisy-Champs, le Centre aquatique intercommunal Paris - Vallée de la Marne est respectueux de l'environnement, grâce au recours à la géothermie profonde pour la production de chaleur. Il s'agit désormais de l'un des plus grands complexes aquatiques de la région.

## DES ESPACES ACCESSIBLES À TOUS

Un espace sportif couvert comprenant :

- > 1 bassin de nage de 25 m à 6 couloirs de 375 m<sup>2</sup>
- > 1 bassin d'activités "eau agitée" de 203 m<sup>2</sup>
- > 1 espace fitness et musculation de 300 m<sup>2</sup>
- > 1 bassin d'activités "eau calme" de 158 m<sup>2</sup>
- > 1 pataugeoire pour les enfants de 48 m<sup>2</sup>
- > 1 espace bien-être avec jacuzzis, hammam, saunas, douches à jets et jardin finlandais

Une offre aquatique extérieure comprenant :

- > Un bassin nordique chauffé de 50 m à 8 couloirs, accessible *via* un sas couvert
- > Des jeux d'eau extérieurs avec un solarium et des plages minérales de 476 m<sup>2</sup>
- > Un village finlandais de 200 m<sup>2</sup>

## LA FRÉQUENTATION EN QUELQUES CHIFFRES

Au 31 octobre 2024, le Centre Aquatique Intercommunal de Paris - Vallée de la Marne a comptabilisé 328 543 entrées dont notamment :

- > 6 479 passages à l'École de natation
- > 83 355 entrées unitaires
- > 140 915 entrées par des abonnés
- > 18 855 passages pour les établissements scolaires

**L'équipement compte 2 180 abonnés (+38 % par rapport à 2023).**

## PERSPECTIVES 2025

- > Poursuivre l'ancrage de l'équipement dans l'offre aquatique intercommunale
- > Continuer à fidéliser le public



Le Centre Aquatique Intercommunal Paris - Vallée de la Marne soutient plusieurs objectifs de Développement Durable en offrant un accès à des installations sportives et de bien-être de qualité pour tous, favorisant ainsi la santé et le bien-être et l'inclusion sociale. Son utilisation de la géothermie pour la production de chaleur contribue à l'action climatique, tout en répondant à la demande croissante d'équipements accessibles en Île-de-France. Avec sa large fréquentation, il joue un rôle clé dans la promotion d'un mode de vie sain et durable, tout en réduisant les inégalités d'accès à des infrastructures sportives modernes.



# FAIRE DE LA CULTURE UN VECTEUR

## DE LIEN SOCIAL ET D'ÉPANOUISSEMENT

**Paris - Vallée de la Marne a pour ambition de rendre la culture accessible à tous. Ainsi, l'Agglomération propose une offre diversifiée de pratiques culturelles et artistiques, et s'appuie sur des équipements de qualité : 14 médiathèques, 9 conservatoires, 3 studios de musique, 3 auditoriums et une salle de spectacles, Les Passerelles.**

### LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Fruit d'une volonté politique qui s'est construite au fil des ans, le réseau des 14 médiathèques de Paris - Vallée de la Marne est un formidable atout pour favoriser l'accès à la connaissance, à la culture pour tous, la promotion de la lecture et du savoir. Les médiathèques sont des lieux identifiés localement qui assurent une multiplicité de rôles au cœur de l'Agglomération. Le projet Médiathèques de Demain entend refléter cette richesse et établir la feuille de route stratégique de ces équipements.

### En 2024, les médiathèques c'est :

- > 142 agents
- > 558 379 documents disponibles au prêt et à la consultation
- > 890 152 documents prêtés à 40 744 usagers inscrits dont 4 133 nouveaux
- > 1 365 groupes accueillis (petite enfance, scolaires, périscolaires, adultes...) totalisant plus de 38 000 personnes
- > 657 animations culturelles avec prestations/intervenants ou assurées par des médiathécaires
- > 59 ateliers numériques
- > 16 expositions présentées dans les médiathèques du réseau

### Restructuration du réseau des médiathèques

- > Refonte de l'organigramme avec réorganisation des services : partenariats-accessibilité, numérique et informatique, action culturelle, communication, pôle administratif et financier, innovation et conquête des publics, politique documentaire
- > Nouveaux services proposés au public : prêt de documents en illimité, possibilité de les réserver dans les 14 médiathèques, suggestion d'achats, préinscription et réservation des animations sur le site Internet
- > Développement du jeu en médiathèque : jeux de société aux médiathèques du Kiosque, à Brou-sur-Chantereine, d'Émery Raphaël-Cuevas, à Émerainville et du Ru de Nesles, à Champs-sur-Marne, et jeux vidéo à la médiathèque de la Ferme du Buisson - Daniel Vachez, à Noisiel et du Ru de Nesles, à Champs-sur-Marne.

### Mise en œuvre des projets issus de la concertation publique sur les Médiathèques de demain

- > Lancement du site Internet unique des médiathèques et création de comptes sur Facebook et Instagram
- > Audit pour augmenter l'accessibilité du site aux personnes en situation de handicap
- > Lancement d'un "repair café" à la médiathèque de la Ferme du Buisson - Daniel Vachez, à Noisiel, en octobre 2024
- > Conception et livraison d'un module "Lire autrement", outil de médiation et de présentation de collections multi supports pour les personnes dites éloignées de la lecture. Inauguré en septembre 2024
- > Appel à projets auprès d'entreprises et associations de Paris - Vallée de la Marne sur les thématiques bien-être, bibliothèques vertes, restauration et numérique : 8 candidats retenus
- > Aménagement du jardin de lecture de la médiathèque d'Émery Raphaël-Cuevas, à Émerainville.

### Les temps forts

Le réseau des médiathèques mène une politique d'action culturelle ambitieuse en proposant des actions variées construites autour de grandes thématiques et de temps forts culturels :

#### Nuits de la lecture

3 spectacles autour de la lecture, de la musique et du numérique ont été proposés, réunissant 330 personnes.

#### Premières pages

L'Agglomération est inscrite dans le dispositif "Premières pages" du Ministère de la Culture pour ses actions en lien avec le livre et la lecture à destination des tout-petits et de leur famille. En 2024 ont été organisés :

- > Des heures des histoires, des ateliers et des spectacles autour de la Semaine Nationale de la Petite Enfance (SNPE)
- > La distribution de 500 exemplaires de l'album *Sous la glace*, de Michael Escoffier et Ella Charbon aux familles du territoire
- > Une journée de formation à destination de professionnels de la petite enfance et des médiathèques, avec Lucie Félix, autour de son univers.



### **Braderie**

Pour son édition 2024, la braderie de CD des médiathèques a remporté un vif succès avec 3981 documents vendus à prix symbolique en une seule journée.

### **Culture Sport**

En lien avec les JOP Paris 2024, les médiathèques ont accueilli des expositions, des jeux, des rencontres et des spectacles. Plus de 130 sportifs professionnels et amateurs ont été photographiés et interviewés dans le cadre d'EnVISAGer le sport, un projet participatif mené avec l'association de l'artiste JR, Inside Out.

### **Fabrique numérique 2.0.24**

Le réseau des médiathèques a renforcé ses investissements pour acquérir du matériel informatique et consolider la place du numérique dans ses animations. Ainsi, en 2024, 314 personnes ont assisté aux animations organisées dans l'ensemble des médiathèques.

### **Alim'ton Agglo**

Lors d'Alim'ton Agglo, 73 personnes ont participé aux animations proposées par les bibliothécaires.

### **(É)mouvons-nous**

Du 12 novembre au 14 décembre, un temps de sensibilisation aux handicaps moteurs a été proposé autour du handisport et de différentes propositions artistiques.

### **Les partenaires**

Les médiathèques poursuivent des actions de médiation avec les partenaires locaux du champ social et éducatif dans le cadre de leurs missions fondamentales de lutte contre l'illettrisme et les inégalités Culturelles.

### **Les Petits Champions de la lecture**

En partenariat avec le Théâtre de Chelles et plusieurs écoles du territoire, le réseau des médiathèques s'associe depuis plusieurs années au jeu "Les petits champions de la lecture". Des élèves en classe de CM1 et CM2 sont invités à lire à voix haute un texte de littérature de leur choix, pendant 3 minutes maximum, en public. 8 classes représentant 203 enfants ont participé à l'édition 2024.

## Des Livres à soi

Porté par le ministère de la Culture, le Centre national du livre (CNL), la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et développé par le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil (CPLJ), le dispositif "Des livres à soi" vise à réduire les inégalités et à prévenir l'illettrisme. Il permet à des parents des quartiers relevant de la Politique de la Ville de se familiariser avec la littérature de jeunesse en participant à des ateliers et sorties culturelles en lien avec la littérature jeunesse.  
4 groupes de 10 adultes ont bénéficié de ce dispositif pendant l'année scolaire.

### PERSPECTIVES 2025

> Réouverture de la médiathèque de l'Arche Guédon, Torcy

#### Action culturelle

- > Premières pages avec l'autrice-illustratrice Lucie Félix
- > Organisation d'un temps de sensibilisation sur les troubles du spectre de l'autisme
- > Accueil de la compagnie Téatralala pour des projets participatifs avec les habitants et les médiathécaires
- > Organisation d'un concours de nouvelles sur le thème du voyage
- > Temps fort sur le thème des Arts du monde
- > Temps fort sur le thème des mythologies

#### Partenariats

- > Renforcement de l'action dans les quartiers politique de la ville et les "poches de vulnérabilité" par la poursuite des actions engagées et l'inscription dans la "Cité éducative" de Noisiel/Torcy.

#### Médiathèques de demain

- > Lancement du prêt de liseuses et de livres numériques
- > Création d'un espace détente dans le hall de la médiathèque Jean-Pierre-Vernant et aménagement d'espaces extérieurs au Ru de Nesles et à Aimé-Césaire
- > Ouverture d'un FabLab à la médiathèque François-Mitterrand
- > Mise en place des activités des candidats retenus pour l'appel à projets dans les médiathèques
- > Développement des collections accessibles.

## LES CONSERVATOIRES

Les 9 conservatoires de Paris - Vallée de la Marne accueillent les élèves dès l'âge de 4 ans pour la pratique de la danse, de la musique et du théâtre. L'Agglomération développe une politique d'enseignement et d'éducation artistique visant à réduire les inégalités d'accès à la culture et à favoriser la cohésion sociale.

### Le réseau des conservatoires en 2024, c'est :

- > 3 625 élèves inscrits, âgés de 4 à 90 ans, dont 436 en danse, 364 en théâtre et près de 3 209 en musique
- > Environ 240 enseignants et 40 agents administratifs et techniques
- > 3 000 heures d'enseignement hebdomadaires dont 304 dédiées aux interventions en milieu scolaire (IMS)



- 7 000 enfants des écoles élémentaires bénéficiant des Interventions en Milieu Scolaire (IMS) dont plus de 5 000 ont participé à des restitutions sur les différentes scènes du territoire entre mai et juin 2024
- Plus de 300 manifestations et actions culturelles par an.

Les missions des conservatoires sont fondées sur l'éducation artistique pour le plus grand nombre au moyen de l'enseignement spécialisé (au long cours) comme de l'Éducation Artistique et Culturelle (sensibilisation). Ils ont également pour objet de participer à l'animation de la vie locale et mettre en avant les concerts et spectacles des élèves.

Vecteurs de lien social, les conservatoires s'inscrivent pleinement dans le tissu associatif local et sont les partenaires des villes sur le plan des politiques culturelles, éducationnelles et sociales, tout en ayant des relations privilégiées avec les grandes scènes du territoire : le Théâtre de Chelles, les Passerelles, La Ferme du Buisson.

### **Projet d'établissement du réseau des conservatoires**

Présenté et approuvé en conseil communautaire en décembre 2024, ce document fixe les orientations de la politique culturelle pour les conservatoires de Paris - Vallée de la Marne et formalise les déclinaisons générales du réseau tout en conservant les singularités de chaque ville.

L'objectif principal est de faire en sorte que les conservatoires soient ancrés localement au service des habitants, et puissent, ainsi, adapter leurs pratiques au monde qui les entoure.

En requestionnant leurs façons de faire, en travaillant leur image et leur rayonnement, les conservatoires seront à même d'accueillir progressivement tous les publics.

Un des axes importants d'accessibilité est l'accueil des personnes en situation de handicap. Représentant près de 3 % des usagers inscrits dans les conservatoires, les personnes en situation de handicap sont accueillies par des référents pour construire en fonction de leurs besoins, des parcours adaptés.

En témoignent, les actions pédagogiques avec : des artistes extérieurs autour de l'adaptation des instruments, des ateliers et spectacles avec des danseurs en fauteuil, la semaine du handicap ou un stage de danse pour les adolescents avec des besoins particuliers.

### **Demande de classement ministériel des conservatoires**

Avec l'ambition d'obtenir une reconnaissance ministérielle pour ses 9 conservatoires, une demande de "classement" a été validée en Conseil Communautaire afin d'obtenir que 3 regroupements d'établissements soient reconnus à Rayonnement Intercommunal (Vaires-sur-Marne/Torcy, Pontault-Combault/Roissy-en-Brie, Brou-sur-Chantereine/Chelles/Courtry) et le 4<sup>e</sup> à Rayonnement Départemental (Champs-sur-Marne/Lognes/Noisiel).

En s'inscrivant dans cette démarche, le réseau des conservatoires s'engage à appliquer des préconisations nationales sur l'enseignement artistique, pouvant ainsi bénéficier du soutien financier sur projets par l'intermédiaire de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

### **Progression du plan des Interventions en Milieu Scolaire**

Avec un taux moyen de couverture des écoles du territoire à 45 %, il est fait le pari que chaque enfant qui suit



sa scolarité à Paris - Vallée de la Marne rencontre, au moins une année entière, la musique, la danse ou le théâtre.

Ce plan d'une envergure inédite s'appuie sur les ressources pédagogiques, administratives et techniques des conservatoires sans lesquelles il ne pourrait exister.

Par ailleurs, au-delà des interventions dans les classes, l'intégralité de l'école qui accueille bénéficie de l'impact de ces interventions (climat d'école, ouverture artistique...).

En sont la preuve, les spectacles entre mai et juin qui permettent aux classes ayant des IMS de se produire sur scène, soit devant l'école entière et les familles, soit en faisant participer des classes n'ayant pas d'intervention.

Grâce à plus de 24 enseignants des conservatoires répartis dans 304 classes, les bénéficiaires de ce plan sont plus nombreux que ceux qui participent directement aux projets musicaux, chorégraphiques ou théâtraux.

Enfin, le territoire compte, à présent, 4 classes orchestres à Chelles, Champs-sur-Marne, Pontault-Combault et, depuis cette année scolaire, à Noisiel, avec une ouverture sur la danse Hip-Hop.

### Rayonnement et la visibilité de l'action des conservatoires

Depuis 2023, un tournant est amorcé dans la visibilité de l'action des conservatoires. En effet, la mise en valeur des conservatoires passe par celle des élèves. En faisant rayonner la qualité de la transmission et la production sur scène, le rayonnement du réseau des conservatoires s'accroît.

Au moyen des nombreuses restitutions, présentations, spectacles des plus jeunes mais également grâce aux élèves les plus avancés, de nombreux Temps Forts mettent en avant les atouts des conservatoires: la période des fêtes de fin d'année, le Printemps du Jazz, l'accessibilité pour tous.

Une saison riche de projets d'élèves est présentée trimestriellement dans le guide *Prenez Note!* et relayée via le site Internet des Conservatoires de Paris - Vallée de la Marne.

### Travaux de rénovation, d'agrandissement et de construction des conservatoires

À l'été 2024, le CRD Val Maubuée, à Noisiel, a bénéficié de la rénovation de plusieurs salles: grands ensembles, théâtre et création de locaux de rangements pour améliorer les conditions d'apprentissages des élèves.

Le conservatoire Lionel-Hurtebize, à Champs-sur-Marne, a été démolit et laissera la place à un tout nouvel équipement, plus adapté aux pratiques musicales actuelles, qui sera inauguré à l'automne 2025.

Enfin, le conservatoire Jacques-Higelin, à Chelles, débute une phase de 3 années d'agrandissement, avec plus de 700 m<sup>2</sup> supplémentaires.

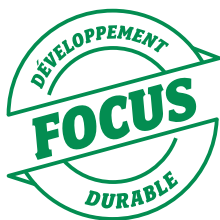
### Les studios de musique

Paris - Vallée de la Marne dispose de 3 studios d'enregistrement et de répétition :

- Le studio Music'Hall Source (MHS), à Roissy-en-Brie
- Le studio des Passerelles, à Pontault-Combault
- La Forge à Sons, à Torcy

## PERSPECTIVES 2025

- Développer l'ancrage des conservatoires et le lien avec les villes en accentuant les collaborations avec les services culturels, l'éducation, la jeunesse et le tissu associatif
- Accentuer une visibilité par une communication accrue: site Internet revu, présence sur les réseaux sociaux, communication institutionnelle, presse locale
- Créer de nouvelles modalités pédagogiques d'accueil des plus jeunes élèves pour faire une passerelle avec les IMS
- Un rayonnement mettant en valeur les actions des élèves de tous les âges avec la mise en place de projets structurants (résidences d'artistes, projets communs avec les salles de diffusion, projets d'envergure partenariaux...)
- Ouverture du nouveau conservatoire Lionel-Hurtebize, à Champs-sur-Marne, à l'automne 2025



L'UNESCO reconnaît la sauvegarde et la promotion de la culture non seulement comme une finalité en soi, mais aussi comme un levier essentiel pour contribuer directement à plusieurs objectifs de Développement Durable. La mise en œuvre de ces objectifs permet de maximiser les bénéfices indirects de la culture, favorisant ainsi un développement harmonieux et durable. Grâce à son réseau dense de conservatoires, de médiathèques et de studios d'enregistrement, l'Agglomération assure l'existence et l'accessibilité d'infrastructures culturelles essentielles, dédiées à la formation, à la création et à la production musicale, sur l'ensemble de son territoire.





## **ASSURER LA PROGRAMMATION ET LA DIFFUSION ..... DU SPECTACLE VIVANT**

**Le spectacle vivant est au cœur de l'offre culturelle de Paris - Vallée de la Marne. Musique, danse, théâtre, arts de rue... Une programmation équilibrée entre les différentes formes d'expression artistique est proposée aux publics, par l'organisation d'événements phares comme le festival Par has'Art! ou Pass'dans la rue, ou au sein de ses différents espaces de diffusion. La programmation culturelle rayonne aussi à travers la saison professionnelle des artistes - enseignants et la coopération intercommunale avec les villes du territoire.**

### **LES PASSERELLES, SCÈNE DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE**

Les Passerelles, scène de Paris - Vallée de la Marne située à Pontault-Combault, propose une programmation éclectique et pluridisciplinaire permettant de découvrir des univers artistiques variés, allant de la danse au cirque, et de partager la richesse de la création d'aujourd'hui.

#### **Saison 2023-2024 :**

- > 30 spectacles
- > 7982 spectateurs dont 4625 "tout public" et 3357 scolaires
- > 68 % des spectateurs viennent de l'Agglomération et 80 % de Seine-et-Marne
- > 330 abonnés pour la saison 2023-2024 soit une hausse de 20 % par rapport à la saison précédente

Durant la saison 2024-2025 a été maintenu le dispositif qui consiste à faire participer des habitants du territoire à la réflexion sur le contenu et l'élaboration de la saison. Ainsi le "Groupe Passerelles" a proposé 2 spectacles qui sont intégrés à la saison 2024-2025 :

*Oublie-moi* programmé en octobre 2024 et *L'effet miroir*, programmé en janvier 2025.

### **3 ESPACES DE DIFFUSION**

- > Les Passerelles, scène de Paris - Vallée de la Marne, à Pontault-Combault
- > L'auditorium Jean-Pierre-Vernant, à Chelles
- > L'auditorium Jean-Cocteau, à Noisiel

## LA COOPÉRATION CULTURELLE

Les Passerelles s'appuie sur un large réseau de partenaires. Ainsi en 2024, L'Agglomération a poursuivi sa coopération culturelle avec les services culturels et sociaux des communes, les MJC, les associations locales, des réseaux professionnels (le groupe des 20 théâtres en Île-de-France, le collectif Scènes 77 et Risotto - le réseau francilien pour l'essor des arts de la rue et de l'espace public), et les structures culturelles partenaires comme le Théâtre de Chelles, la Ferme du Buisson ou encore le Centre Photographique d'Île-de-France (CPIF), sans oublier le réseau des conservatoires de L'Agglomération dans le cadre de sa saison pédagogique ainsi que le réseau des médiathèques.

### Soutien à la Ferme du Buisson et au Théâtre de Chelles

La scène nationale de la Ferme du Buisson et le Théâtre de Chelles participent au rayonnement culturel du territoire de Paris - Vallée de la Marne et reçoivent une subvention de L'Agglomération :

- > Subvention versée à la Ferme du Buisson : 1904647 €
- > Subvention versée au Théâtre de Chelles : 140 000 €

## LE FESTIVAL PAR HAS'ART!

Du 28 juin au 7 juillet 2024, Les rues et parcs des communes de L'Agglomération se sont transformés en lieux d'expression artistique en accueillant la 6<sup>e</sup> édition du festival Par has'Art! Théâtre, cirque, déambulations, danse ou encore musique, ont coloré et animé les espaces publics.

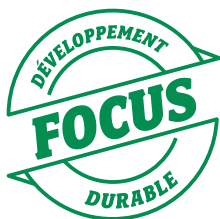
### Par has'Art! en 2024, c'est :

- > 16 compagnies
- > 18 spectacles pour 43 représentations
- > 6142 spectateurs, soit une fréquentation une hausse de 7,5 % par rapport à la 5<sup>e</sup> édition, et ce malgré l'annulation du 2<sup>e</sup> jour du temps fort due aux élections anticipées
- > 1 spectacle en coopération avec la Ferme du Buisson *Que ma joie demeure*, 1 spectacle en coopération avec le Théâtre de Chelles *Apérotomanie* et 1 avec le festival "Emmenez-moi" *Olympia*
- > 1 temps fort à Lognes autour de l'étang des Ibis

**Budget alloué à l'évènement en 2024 : 240 000 € dont 145 000 € du budget du spectacle vivant.**

## PERSPECTIVES 2025

- > Création d'un poste permanent pour la coordination du festival Par has'Art!
- > Développer la coopération avec les villes pour permettre une plus forte implication des services communaux et des acteurs locaux (associations, commerçants, etc.) et mieux les intégrer au festival
- > Multiplier les rencontres entre équipes artistiques et habitants (ateliers, spectacles participatifs...)
- > Mener une étude des publics sur les spectacles programmés en 2025
- > Organisation de la 7<sup>e</sup> édition du festival Par Has'Art du 27 juin au 6 juillet 2025



Le spectacle vivant et la diffusion culturelle jouent un rôle central dans l'action citoyenne. Le festival Par has'Art ! offre une opportunité unique de redécouvrir et de s'approprier des espaces publics, favorisant ainsi la création de liens sociaux et l'affirmation de la citoyenneté dans un cadre revisité. Cette manifestation incarne une forme de "rénovation urbaine" qui s'appuie sur la culture émancipée pour promouvoir la solidarité, la cohésion sociale et territoriale. De plus, la collaboration avec des associations locales représente également un atout majeur de cet événement, consolidant son impact à l'échelle locale.



Paris  
Vallée de la Marne  
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**Suivez-nous!**



**@agglopvm**

Une story à partager

→ **@agglopvm**

Un post à taguer

→ **#agglopvm**

